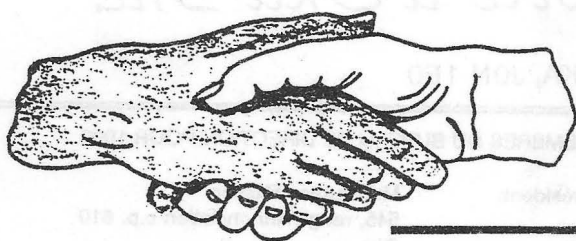


3,00\$



OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: VII

N° 2

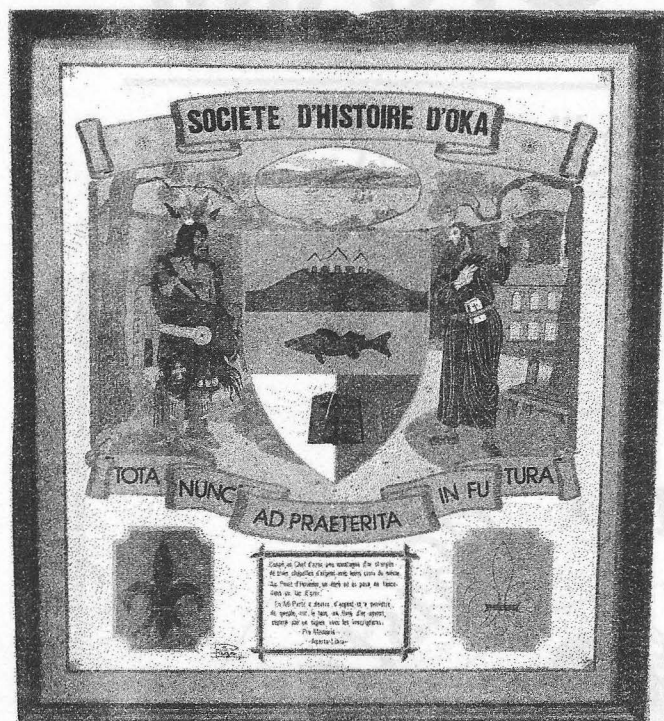
ÉTÉ

Année: 1992



Logo de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, JON 1E0



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs crois de même.

Au Point d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signal, avec les inscriptions:

"Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1992

Président:	M. Jacques Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 Tél. 479-6366
Vice-président	M. André de Pagès 159, rue Delorme Rosemère J7A 3P6 Tél. confidentiel
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka JON 1E0 Tél. 479-8974
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 Tél. 479-6366
Directeurs (trices)	P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Abbaye cistercienne 1600, chemin Oka Oka JON 1E0 Tél. 479-8361 Mme Lyse Charbonneau 208, rue St-Martin c.p. 787 Oka JON 1E0 Tél. confidentiel M. Sylvain Dumoulin 3166 A, chemin Oka c.p. 13 Ste-Marthe-sur-le-Lac JON 1P0 Tél. 623-0417 Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka JON 1E0 Tél. 479-8806 M. Martin Kersmaekers 208, rue St-Martin c.p. 787 Oka JON 1E0 Tél. confidentiel M. Christian Mailhot 95, rue St-Paul c.p. 281 Oka JON 1E0 Tél. 479-6774

La page-couverture nous montre le Logo de La Société d'Histoire d'Oka Inc. Il a été conçu par M. Martin Kersmaekers, directeur de la Société.

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, Lyse Charbonneau, MM. André de Pagès, Martin Kersmaekers, P. Louis-Marie Turcotte, éditeur et M. Sylvain Dumoulin, imprimeur.

SOMMAIRE

Page-couverture: Logo de la Société d'Histoire d'Oka Inc.	01
Armoiries de la Société d'Histoire d'Oka Inc. et membres du Bureau de Direction	02
Sommaire et Mot de l'éditeur: Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	03
Mot du Président: Jacques Bastien	04
Photo des membres du Bureau de direction pour 1992	04
Echo du lancement de l'«OKAMI» printemps 1992: Stella Dupuis-Mailhot	05
Histo-Art: Christian Mailhot	06
Dessins des gagnants du concours	07
Photos de tous les gagnants	08
Logo de la Société d'Histoire d'Oka Inc.: Martin Kersmaekers	09
Protégeons notre patrimoine: Martin Kersmaekers et Lyse Charbonneau	10
La Pinède: Martin Kersmaekers et Lyse Charbonneau	11
Quelques aliments des Indiens: Lyse Charbonneau	11
Souvenirs des temps anciens: Noël Pominville	12
Ponts: André de Pagès	15
Montées et Chemins: André de Pagès	18
Généalogie indienne de Joseph Skaion8iio	20
Appellation du lac des Deux-Montagnes	23
Les Frères de l'Instruction Chrétienne à l'école d'Oka: Gaston Roy, f.i.c. et photos d'élèves	25
La vie municipale, avril - mai - juin 1882, 1892, 1902, 1912. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	30
L'histoire des trottoirs d'Oka Louis-Marie Turcotte o.c.s.o	34
Actualités	38
Formule d'adhésion, dépositaires, buts	39
Dessin de la gagnante au primaire: Angela Marzinotto, 11 ans	40

Mot de l'éditeur

Comme vous l'avez vu sur la page-couverture, la Société d'Histoire d'Oka Inc. possède maintenant son Logo. Il a été conçu par M. Martin Kersmaekers.

Après l'écho du dernier lancement où on nous parle du concours de dessin qui fut un succès, il y a aussi les dessins des gagnants et leurs photos, on continue à nous parler de la Pinède et de quelques aliments indiens.

Un ancien nous raconte ses souvenirs de pré-guerre 1939. Cela est suivi d'articles sur les ponts, montées, chemins. C'est une suite au dernier numéro. Le même auteur nous donne une généalogie indienne et aussi l'appellation du Lac des Deux-Montagnes.

Comme les Frères de L'Instruction Chrétienne quitteront Oka, il sera intéressant de voir comment ils sont arrivés à Oka en 1941 pour enseigner à l'école St-René. Nous aurons deux photos de leurs anciens élèves, 1944 et 1946.

Aussi, on continue la chronique municipale qui devient passionnante, ainsi nous avons les mois de avril, mai et juin de 1882, 1892, 1902 et 1912. Vu son intérêt, il y a un article spécial sur les «trottoirs», quand ils ont été faits et dans quelles conditions.

Dans la chronique municipale, on annonçait un article sur la côte St-Isidore. À cause du manque d'espace, il est remis au prochain numéro, car il a été trouvé au moins 70 références sur l'histoire mouvementée de cette côte, de 1880 à 1918.

Il a déjà été question d'une chronique sur les mariages à Oka dont le premier mariage remonte à 1727, faute d'espace c'est remis.

Comme vous voyez la matière ne manque pas. Vos commentaires sont toujours les bienvenus.

Sur ce: bonne lecture !

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Mot du Président

Avec la saison estivale, c'est la parution de la revue OKAMI 1992. C'est avec fierté que la Société d'Histoire d'Oka Inc. publie son 24^{ème} numéro: nouvelle couleur, nouvelle présentation brochée, et surtout la même ferveur des collaborateurs pour faire aimer et connaître l'histoire, cette histoire où observateurs et acteurs se côtoient, s'influencent mutuellement et se complètent.

Pour faire le lien avec le passé, rappelons la devise de la Société: "Toute entière au présent, vers le passé, pour l'avenir". Souvenons-nous aussi des armoiries de la Société: dans un livre ouvert, cette inscription "Pro-Memoria" "Aperto Libro". Aujourd'hui, la Société présente un logo qui rappelle que l'histoire se perpétue: "La plume trace l'histoire".

Le mot de l'éditeur a présenté chacun des articles de l'actuelle revue. Permettez-moi d'énumérer les auteurs des articles cités dans l'ordre: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Stella Dupuis-Mailhot, Christian Mailhot, Martin Kersmaekers, Lyse Charbonneau, Noël Pominville, André de Pagès, Gaston Roy, f.i.c. Germaine Chené-Raynauld. Les auteurs, les membres du comité du journal ainsi que les bénévoles ont permis, encore une fois, la réalisation d'un nouveau numéro, qu'ils en soient remerciés.

La Société adresse aussi ses remerciements à Madame Lise Bourgault qui a su faire parvenir une aide financière de 1449 \$ à la Société par le biais des différents programmes gouvernementaux: Société de Développement de Deux-Montagnes et Municipalité. C'est un encouragement à oeuvrer pour la revitalisation d'Oka et le rapprochement des deux communautés.

Le présent Okami sera expédié directement aux membres sans lancement ni commanditaire. Nous espérons vous rejoindre au cours de l'été par une brochure sur Oka sur laquelle le Conseil d'administration travaille fébrilement. L'Okami d'automne portera sur le Calvaire d'Oka, c'est le 250^{ème} anniversaire de son érection.

Bonne lecture

Jacques Bastien
Jacques Bastien.



**Membres du Bureau de Direction
pour 1992**

Assis: André de Pagès, vice-président,
Jacques Bastien, président,
Germaine Chené-Raynauld, secrétaire,
Jeannine Landry, trésorière,
Debout: Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.,
Christian Mailhot, Sylvain Dumoulin,
Stella Dupuis-Mailhot, Martin Kersmaekers,
Lyse Charbonneau

Écho du lancement de l'«OKAMI» printemps 1992

Une nouvelle parution de l'«OKAMI» a vu le jour le 11 avril 1992: Volume VII numéro 1, printemps 1992.

Ce jour-là, nous pensions que le printemps était bel et bien arrivé ... mais quelle ne fut pas la surprise de plusieurs de constater une neige abondante qui nous a fait craindre, pour un moment, d'être obligés de remettre à une date ultérieure le lancement du vingt-troisième cahier «OKAMI».

La tempête n'a quand même pas empêché une quarantaine de personnes d'être présentes.

La lancement se fit et, cette fois, nous avons été privilégiés puisque c'est au Pensionnat Mont-La-Mennais dirigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne que se déroula la fête. Frère Laurier Labonté, f. i. c., directeur général, nous avait réservé un local de choix pour l'occasion.

Première activité: Du 5 au 11 avril 1992 avait lieu "La Semaine de l'Histoire". Christian Mailhot, directeur de la Société d'histoire d'OKA INC., a eu l'idée d'organiser un concours de dessin parrainé par la Société d'Histoire d'OKA. Ce concours avait comme thème: Lieux historiques OKA-Kanesatake. Pour ce faire, il a rencontré professeurs et élèves des écoles élémentaires et secondaires afin de leur présenter le projet. Des encarts publicitaires ont été déposés dans les écoles et dans différents endroits publics afin de sensibiliser le plus de gens possible à "La Semaine de l'histoire".

Il est à souligner que les écoles d'OKA et de Kanesatake ont participé à ce concours.

Tous les dessins furent exposés dans la salle de rencontre. Les sujets présentés portaient sur la Grande Commune d'OKA et ses boisés, les chapelles du Calvaire d'OKA, le traversier sur le Lac des Deux-Montagnes, le pensionnat Mont-La-Mennais, l'église d'OKA, les écoles, la plage du Parc d'OKA, etc. Donc des sujets à être conservés propres et idéalisés à leurs yeux d'enfants. Pour la plupart, ces enfants sont de futurs citoyens d'OKA et de Kanesatake; leurs dessins nous prouvent qu'ils ont à coeur de ne jamais laisser se détériorer l'environnement de leurs rêves d'enfance.

L'enfance est la vérité même, puisqu'elle est l'innocence, la grâce et l'espoir. Rien n'est trop beau pour elle. C'est la nature qui a inspiré les étudiants dans les dessins qu'ils ont reproduits selon l'ordre des saisons. Ces dessins sont dignes d'être conservés dans nos mémoires, d'être rappelés souvent pour meubler et enchanter notre imagination et d'être appréciés quotidiennement à la vue de la nature et des lieux historiques d'OKA qu'il nous faut préserver envers et contre tous.

Des prix ont été décernés aux élèves méritants. La liste des gagnants paraît dans le présent «OKAMI». Sincères félicitations à tous les participants(es) et aux gagnants(es). "L'important, ce n'est pas de gagner mais de participer". Antoine de St-Exupéry.

Comme deuxième activité, M. Jacques Bastien, président de la Société d'Histoire d'OKA, présenta le nouvel «OKAMI» aux membres présents, et il ajouta quelques mots sur le contenu. Aussi, il présenta chaque membre du Bureau de direction de la S.H.O. et il félicita les participants du concours de dessin.

Cette rencontre fut vraiment agréable et se déroula dans l'amitié autour d'un mini-buffet fort apprécié.

Merci aux Frères de l'Instruction Chrétienne pour leur accueil toujours spontané et généreux.

Plusieurs membres et amis(es) ont été empêchés de se joindre à nous à cause de l'éloignement et de la mauvaise température. Nous avons pensé à vous et nous vous disons: À la prochaine fois!

Stella Dupuis-Mailhot, directrice

20 mai 1992

Photos: Fr. Claude Benoît, f.i.c. et Mme Germaine Chené-Raynauld

Histo - Art

par Christian Mailhot

Quand l'art nous révèle ce que pense la génération montante

Le peintre Paul Gauguin disait que l'art nous permet d'entrer dans le «centre mystérieux de la pensée» des artistes.

Je crois que c'est encore plus vrai quand il s'agit de jeunes artistes car ils sont plus spontanés dans leurs décisions qu'une personne d'âge mûr qui a souvent tendance à analyser à fond une situation avant de faire un choix.

Or, il y a quelque temps, la Société d'Histoire d'Oka Inc. voulut souligner la Semaine de l'Histoire. Je présentai alors un projet de concours de dessin s'adressant aux étudiants des écoles primaires et secondaires d'Oka et de Kanesatake.

Le thème de ce concours était: **Lieux historiques Oka - Kanesatake**. Les participants devaient choisir un lieu dans Oka ou Kanesatake, le dessiner et faire parvenir leur dessin à la Société d'Histoire d'Oka Inc..

Les dessins reçus furent ensuite soumis à un juge impartial et qui n'est pas membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc.. Ce juge est Gilles Archambault, artiste-peintre, qui demeure dans notre région.

Il est important de signaler que les noms des participants étaient inscrits à l'endos de leurs dessins. Donc, et en plus, devant la présence d'un témoin, il était impossible à M. Archambault d'associer des noms aux oeuvres en concours.

Le juge devait en plus choisir les gagnants selon des critères purement plastiques. Les choix des lieux historiques étant avant tout une question de goût, nous avons préféré ne pas entrer ce critère dans la sélection des gagnants.

Il y a eu trois gagnants au niveau primaire, trois gagnants au niveau secondaire et trois mentions spéciales dans la sélection des gagnants.

Voici le résultat du concours:

- Niveau primaire:

1er prix:	Angela Marzinotto	50,00\$
2ème prix:	Justin Lepage	25,00\$
3ème prix:	Marylène Beaulieu	25,00\$

- Niveau secondaire:

1er prix:	Dominic Locas	50,00\$
2ème prix:	Alexandre Bélair	25,00\$
3ème prix:	Jean-Philippe Ethier	25,00\$

- Mentions spéciales:

Mathieu Mailhot-Daye
Chantale Sarrazin
Emilie Boucher

Ces neuf personnes se méritent en plus un abonnement gratuit d'un an au journal «Okami» de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Ce fut près de soixante dessins qui furent envoyés à la Société d'Histoire d'Oka Inc.. Ils arrivèrent aussi bien du village d'Oka, de la paroisse d'Oka que de Kanesatake. Cela prouve la réussite du concours car une si grande participation, sur une base volontaire, il faut le mentionner, dénote un enthousiasme envers les lieux historiques qui font partie de notre milieu.

L'histoire étant ce que les hommes veulent retenir de leur passé, les dessins sont très révélateurs sur cette question.

La majorité des dessins soumis au concours avait pour sujet la forêt d'Oka. Principalement la grande commune où se sont passés les événements de l'été 1990. Rien ne sert de revenir sur cette période agitée de notre histoire okoïse, l'histoire en sera bien un jour le juge. Mais le point que je soulève est celui-ci: notre jeunesse semble considérer comme un endroit historiquement primordial cette magnifique forêt et en lui donnant autant d'importance lors du

concours, c'est peut-être le message de la sauvegarder qu'elle nous transmet. Je tiens à ajouter que dans les dessins représentant la grande commune, il n'y avait ni chars d'assaut, ni guerriers ou soldats. On y discernait plutôt le terrain de crosse et le chemin du Mille. Donc ces dessins représentaient la nature et la paix. Aucune forme de violence ou d'agressivité.

Plusieurs dessins avaient pour sujets le Calvaire d'Oka et le traversier d'Oka. Ces deux lieux, bien ancrés dans le quotidien de notre communauté, sont une des marques de commerce d'Oka au même titre que le fameux fromage d'Oka. Donc des endroits à entretenir afin qu'ils ne se détériorent point au fil des ans, tout en évitant d'en changer le caractère originel.

Certains participants choisirent de dessiner le Pensionnat Mont-La-Mennais et l'île qui est en face.

D'autres dessins portaient sur le cimetière, le Parc d'Oka, une église et un sur le golf d'Oka.

Les techniques utilisées variaient beaucoup. Du dessin au crayon de mine ou de couleur, à d'autres à la gouache, en passant par l'aquarelle.

Tous furent exposés en avril dernier au Pensionnat Mont-La-Mennais à l'occasion du lancement du journal Okami. Plusieurs gagnants vinrent y recevoir leur prix à cette occasion.

En terminant, je tiens à féliciter tous les participants du concours de dessin. Merci de nous avoir révélé un peu le «centre de votre pensée» à travers vos oeuvres.

À bientôt,

Christian Mailhot,
dir.

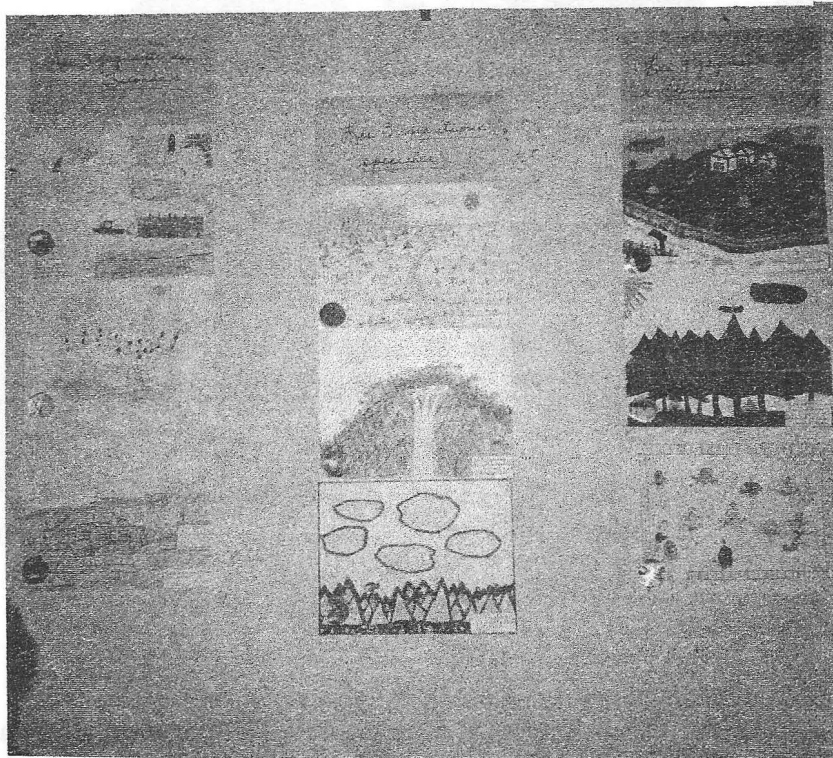
Voici les dessins des gagnants

secondaire

1er prix
Dominic Locas

2e prix
Alexandre Bélair

3e prix
Jean-Philippe Ethier



primaire

1er prix
Angela Marzinotto
11 ans

2e prix
Justin Lepage
13 ans

3e prix
Marylène Beaulieu
10 ans

Au centre, nous voyons les dessins qui ont reçu une mention spéciale et dont les auteurs(es) sont: Mathieu Mailhot-Daye, 7 ans, Chantale Sarrazin, 8 ans, Emilie Boucher, 10 ans.

Photos des gagnants

Voici les photos des gagnants prises généralement au lancement:

Les numéros 1, 2, et 3 sont des élèves du secondaire et tous du Mont-La-Mennais:

Voici la fonction des personnes qui reviennent souvent sur les photos:

F. Laurier Labonté, f.i.c. directeur général du Mont-La-Mennais, F. Roch Dufresne, f.i.c. du Mont-La-Mennais, Jacques Bastien, président de la Société d'Histoire d'Oka Inc., Christian Mailhot et P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., directeurs de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

No 1: F. Laurier Labonté, f.i.c., **Dominic Locas**, gagnant, Jacques Bastien, Christian Mailhot, F. Roch Dufresne, f.i.c.

No 2: mêmes personnes sauf le gagnant **Alexandre Bélair**

No 3: mêmes personnes sauf le gagnant **Jean-Philippe Ethier**



Les numéros 4, 5 et 6 sont des élèves du primaire:

No 4: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., **Angela Marzinotto**, Jacques Bastien et Christian Mailhot

No 5: Mêmes personnes sauf **Justin Lepage**

No 6: " " **Marylène Beaulieu**

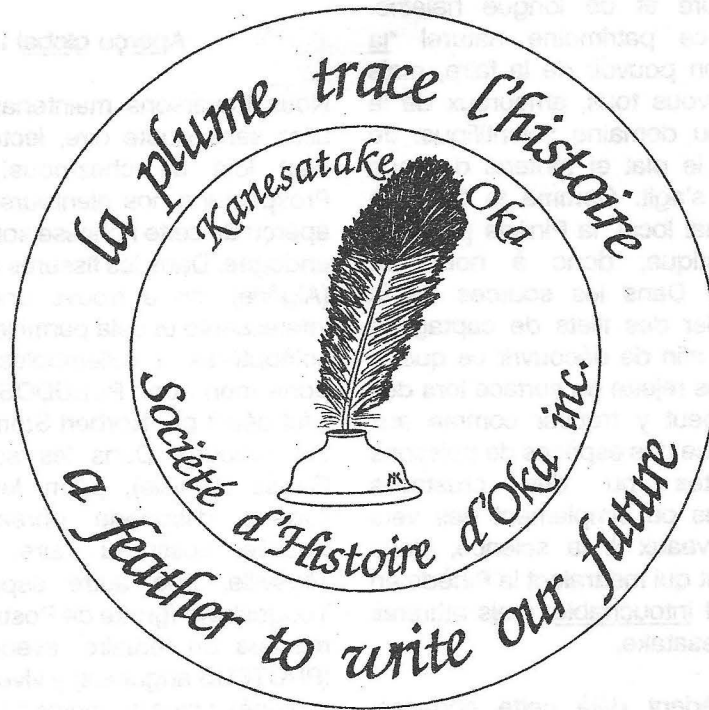
Les numéros 7, 8 et 9, les élèves qui ont eu une mention spéciale:

No 7: Jacques Bastien, P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., **Mathieu Mailhot-Day**, Christian Mailhot

No 8: **Emilie Boucher** était absente au lancement

No 9: Jacques Bastien, P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., **Chantale Sarrazin**, Christian Mailhot

Logo de la Société d'Histoire d'Oka Inc.



La plume d'aigle est le symbole des Indiens,
 l'encrier représente "qui écrit l'Histoire"?
 l'Indien fut le premier à Oka, donc il débute l'Histoire,
 et l'encre continue de parler d'eux.
 C'est nous de la Société d'Histoire d'Oka qui la continuons,
 voilà donc pourquoi l'encrier et la plume d'aigle.

Les couleurs représentent les quatre couleurs sacrées des Indiens, mais aussi les quatre continents.

Le noir = l'Afrique,

le blanc = l'Europe,

le rouge = les Amériques,

le jaune = l'Asie.

Cela représente aussi les quatre points cardinaux:

le Nord = blanc, vent purificateur,

l'Est = rouge, étoile du matin, première lumière et sagesse,

le Sud = jaune, apporte le pouvoir de croître,

l'Ouest = noir, esprit du tonnerre, la pluie, l'orage.

L'encrier rouge représente le sang versé pour commencer l'Histoire d'Oka.

M. K.

Protégeons notre patrimoine

Dans le numéro du mois d'avril, je vous ai donné, chers lecteurs et lectrices d'Okami, un avant-goût d'une recherche future et de longue haleine. Comment protéger ce patrimoine naturel "la Pinède"? Il est en mon pouvoir de le faire, mais aussi avec l'aide de vous tous, amoureux de la nature, mais aussi du domaine scientifique. Je mets les pieds dans le plat et tenterai de vous expliquer de quoi il s'agit. Comme je l'ai déjà signalé dans un journal local, la Pinède possède une richesse faunistique, donc à nous de l'exploiter! Comment? Dans les sources de la Pinède, je vais installer des filets de captage à faune et micro-faune, afin de découvrir ce que la nappe phréatique nous rejette en surface lors des grandes crues. On peut y trouver comme aux États-Unis et au Mexique des espèces de poissons aveugles dépigmentés ou des crustacés Amphipodes, Isopodes ou simplement des vers plats (planaires) nouveaux à la science, donc UNIQUES chez nous et qui mettraient la Pinède en valeur et la rendraient intouchable, mais attirerait du monde à Oka/Kanesatake.

Les États-Unis possèdent déjà cette richesse, pourquoi pas nous? il suffit parfois de creuser un puits artésien (je parle d'expérience personnelle) pour découvrir quelque chose de méconnu à la science, et mettre ainsi nos sites en valeur. Voici quelques exemples: dans le Kentucky, le Missouri, en Arkansas, au Tennessee, en Alabama, on a découvert deux espèces de poissons hypogés* aveugles et dépigmentés (grottes et sources). Dans une rivière de Pennsylvanie, une autre espèce fut découverte et aussi en Californie et à deux points dans le Texas. (Californie: Baie de San Diego - Texas: Alamo et San Antonio). Bien entendu, ce ne sont que des poissons, mais n'oublions pas qu'il y a d'autre faune. Encore en Amérique du Nord, des salamandres furent découverts: dans le Tennessee, trois sous-espèces, en Georgie, aussi à Honey Creek et San Marcoe. Aux Iles Galapagos, une espèce de crevette (Décapode) aveugle et dépigmentée fut découverte par un Belge, Narcisse Leleup.

En Amérique du Sud, les grottes et les sources regorgent d'une faune exceptionnelle ... pourquoi pas à Oka/Kanesatake? Cette question me trotte dans la tête ... Laissons la place à la science et non pas à la construction et, nous verrons! ... Le

Créateur est du côté de celui qui veut répandre le bien et non pas "nuire" ...

Aperçu global faunistique.

Nous traversons maintenant l'Atlantique ... vous allez sans doute dire, lecteurs et lectrices: c'est bien loin de chez-nous!, d'accord, mais! ... Prospections nos alentours pour vous donner un aperçu de cette richesse souterraine, phréatobie et endogée. Dans les fissures des Lapias du Djurdjura (Algérie), on a trouvé une faune troglobie fort intéressante et cela parmi les glaces. Des insectes coléoptères et collembolles dont l'un d'entre eux porte mon nom: PSEUDOSINELLA Kersmaekersii, il fut décrit par Norbert Stomb du Grand Duché de Luxembourg. Dans les sources thermales d'El Gabès (Tunisie), parmi les algues bleues, une espèce d'Isopode phréatobie fut également trouvée, aussi au Zaïre, dans les grottes de Thysville, une autre espèce de poisson. En Yougoslavie (grotte de Postumia) des salamandres reliques du tertiaire, aveugles et dépigmentées (PROTEUS anguinus) y vivent en abondance, mais protégées plus ou moins 1 pied de longueur. Dans les autres pays d'Europe et d'Asie, c'est la même chose. Personnellement, en Belgique, j'ai pu trouver une faune exceptionnelle et pu faire protéger divers sites, que ce soit, sources, grottes et souterrains. Pourquoi pas, chez nous à Oka/Kanesatake?

Ces prisonniers du milieu hypogé* méritent donc bien notre attention, car s'ils survivent et se multiplient, c'est en raison des conditions très restrictives du milieu souterrain. Ce dernier est un milieu relativement pauvre lorsqu'on le compare à celui des animaux épigés*, mais c'est aussi un milieu biologiquement peu exigeant, qui par l'absence de compétition, permet à ces animaux très spécialisés de survivre malgré les dégénérescences qu'ils ont subies. La pollution en surface met cette faune phréatobie en danger ainsi que l'obstruction des sources par le béton, et autres. Main dans la main, il est possible de découvrir au moins une espèce nouvelle à la science, ainsi Oka/Kanesatake deviendrait la fleur du Québec.

N.B. Une ou deux personnes m'ont signalé que les termes "Isopodologue" ainsi que "Hyppotelminoréique" n'étaient pas dans le

dictionnaire - je signale aux lecteurs et lectrices d'OKAMI que ces termes sont purement scientifiques et que bien d'autres mots dans ce style seront souvent dans mes articles. Bienvenue donc pour toutes informations supplémentaires.

Merci! Thank You! Nia : wen kowa

* hypogé: milieu souterrain

* épigé: milieu extérieur

Martin Kersmaekers - isopodologue
et Lyse Charbonneau - collaboratrice

OKA/KANESATAKE.

La Pinède

Domaine verdoyant qui surplombe le beau village d'Oka.

Du Lac des Deux-Montagnes et de par la crête du Parc d'Oka, on admire déjà de loin ce joyau de la nature. Faite de mains d'hommes, au début du siècle, la Pinède est unique en son genre. Pourquoi «plantée de mains d'hommes», uniquement pour empêcher le sable d'envahir le village d'Oka.

En se promenant, on admire la diversité de pins et d'arbres tels que, pins blancs, épinettes blanches, pruches, cèdres, sapins, mélèzes, pins rouges, tilleuls et chênes d'Amérique, etc

Pour l'ornithologue, il est facile d'y voir des oiseaux rares dont voici quelques exemples: l'aigle royal ou doré, la paruline des pins, le grand pic, le pic flamboyant et nous en citons, et nous en citons ..

Pour l'entomologiste, c'est un vrai paradis, et pour l'arachnologue aussi. Les botanistes y découvrent une diversité de plantes médicinales et encore très utiles aux Autochtones et autres actuellement. Plusieurs rus, alimentés par des sources, parcourent cette belle Pinède et nous font découvrir des crustacés, écrevisses, gammares, etc. À certaines saisons, des petits poissons de couleur vive attirent pas mal d'enfants. Bref, une journée dans la Pinède et vous avez les poumons gonflés au maximum, les yeux remplis de lumière et les oreilles qui entendent encore et toujours le chant mélodieux de nos oiseaux. Nous ne pouvons que dire, revenez, revenez, et vous serez toujours enchantés.

Martin Kersmaekers
et Lyse Charbonneau

Quelques aliments des Indiens

MAÏS

Un des aliments de base des Indiens est le blé d'Inde ou maïs (dont les plantes datent de 5200 à 3400 avant J.C.), mais inconnu des Européens avant les voyages de Christophe Colomb. Les Indiens l'apprétaient de diverses façons et en broyaient les grains pour en faire un genre de farine. Ils considéraient le blé d'Inde ou maïs comme un don des dieux. Ils fabriquaient aussi des masques, avec des feuilles de maïs cousues ensemble avec de la fibre ou tressées en forme de visage. Aujourd'hui encore, des poupées sont ainsi faites avec des feuilles de maïs.

Lors des semailles du printemps, les Indiens ne lançaient pas les graines à la volée, une femme faisait un trou dans la terre avec un bâton et une autre y déposait les graines. Malgré leurs 2 récoltes annuelles de maïs, de potirons, de haricots et de courges, la chasse et la cueillette demeuraient importantes.

SIROP D'ÉRABLE

Bien avant l'arrivée des Blancs en Amérique, les Indiens fabriquaient un sucre foncé à partir de la sève des érables. Leurs méthodes étaient rudimentaires. Au printemps, ils faisaient une encoche à la hache, en biais de l'écorce et fixaient un copeau de bois au bas de cette incision. La sève, qui s'écoulait goutte à goutte, était recueillie dans des casseaux d'écorce de bouleau. Les Indiens faisaient ensuite bouillir la sève dans des contenants d'argile pour obtenir un sirop d'érable. Il existe plusieurs espèces d'érable en Amérique du Nord, mais aucune n'égale l'érable à sucre (*ACER saccharum*) pour l'abondance et la qualité de la sève.

Lorsque l'automne arrive, il suffit de se promener dans n'importe quel boisé pour admirer les mille couleurs que chantent les arbres avant de perdre leurs feuilles. Combien de feuilles dans un érable? Cent mille? un million? De ce même érable, des "hélices" sont projetées aux quatre vents portant en chacune d'elle la promesse d'un nouvel érable, à condition d'avoir un sol favorable et qu'elle y germe.

(source: Agriculture Canada)

Lyse Charbonneau
Oka/Kanesatake

Souvenirs des temps anciens

Pré-guerre 1939 et évolution de la vie rurale agricole

Noël Pominville

Aujourd'hui en 1992, j'ai le plaisir de vous parler de la vie rurale d'autrefois.

Prenant conscience durement de ce mode de vie et d'agriculture dès le printemps 1935.

Sorti d'un stage agricole de l'Institut, je fus confronté à la dure réalité agricole dès cette période.

Orphelin de père à l'âge de 10 ans, c'est sur la ferme de mon feu père que je fis mes premières armes agricoles avec ma mère et mon frère aîné Maxime, en 1935

Outillage restreint au point de vue équipement, cheptel restreint: 7 vaches laitières, médiocres elles aussi, 2 veaux en élève, 2 porcelets, 15 à 20 poules avec un coq et un vieux cheval de trait et terre délabrée.

Voilà en quelques mots l'équipement de mon début de carrière sur le lot 316 du rang Ste-Sophie. Inutile de vous dire qu'à cette période, il n'y avait pas de téléphone ni électricité.

Le mode de traction et de locomotion était animal.

Le cheval était le compagnon du fermier, tant pour sa force motrice au champ que pour les déplacements à l'intérieur de la paroisse ou des paroisses environnantes.

Les énergies pour force motrice se composaient de foin et d'avoine.

Le problème de pollution par l'essence et le monoxyde de carbone était d'ailleurs complètement inconnu.

L'entretien des chemins d'hiver pour l'automobile était totalement inconnu.

Nous étions alors en plein milieu de la Grande Dépression: la Crise économique de 1929-1939. Seuls quelques ruraux prospères avaient une automobile et / ou un camion, lesquels dès

l'arrivée des premières neiges étaient remis jusqu'au printemps vers le mois d'avril.

Ne brusquons rien, car dès la fondation d'Assurances U.C.C. en 1944, nous aurons la police d'assurance automobile de «9 mois», remarquez bien, c'est sérieux et ne pensez rien de mal.

Suppression du risque de route au premier janvier et remise en vigueur le 1er avril, mais avec risque de Feu, Vol à 12 mois, les chemins n'étant pas entretenus à l'automobile.

Excusez cet écart, mais pour vous placer dans le contexte, je reviens à 1935.

Nous assistons à la débâcle du Gouvernement libéral de Louis Taschereau et à la formation de l'Alliance Libérale Nationale de Paul Gouin qui, lui, se joindra au Parti Conservateur dirigé par Maurice Duplessis et qui se fusionneront alors pour former l'Union Nationale.

1936 fut l'année où les Libéraux furent chassés du pouvoir et remplacés par l'Union Nationale dirigée par Maurice Duplessis.

Parmi les législations importantes, il y a eu la Création d'un Crédit Agricole Provincial et la loi de l'électrification rurale.

Le monde rural était acculé en grosse majorité à la faillite après la débâcle financière "Krach" de 1929 et la loi du Concordat adoptée: entente entre prêteur et emprunteur, insaisissabilité de celui-ci en autant que les intérêts étaient payés.

Dans les villes, il y a le «Secours Direct», jardins ouvriers, etc... C'est la Misère Noire.

Le lait se vendait \$0.50 @ 0.75 le 100 livres, le boeuf @ \$0.08 @ 0.10 la livre ainsi que le porc à un prix presque équivalent.

On annonce bien les véhicules de l'année Ford ou Chevrolet @ \$700.00 ou \$800.00 dollars, mais peu peuvent se les procurer. (D'ailleurs une

photocopie "rétro" annexée à cet article vous authentifiera ces avancées 1935.)

Dans le Monde rural, il nous faut consolider nos positions et établir sur bases financières acceptables nos Assises Agricoles. Il nous faut par la suite produire à des conditions acceptables et censées. C'est à ce moment-là que nous commençons à faire une agriculture raisonnée et expansive.

Celui qui fait pousser deux brins d'herbe, là où il n'en poussait qu'un seul, est un «bien-facteur pour l'humanité» disait le proverbe de je ne sais «qui», on se devait de le mettre en application.

L'agriculture étant la seule industrie qui a l'avantage de recycler ses déchets en faisant une source de refertilisation et en se rappelant que tout vient du sol et retourne au sol, il fallait mettre en application ce principe élémentaire.

Donc meilleurs travaux agricoles, meilleure fertilisation en y ajoutant un peu de chimique lorsqu'il y avait possibilité, meilleures récoltes, meilleure alimentation du bétail, meilleure sélection de celui-ci et production accrue s'en suivait. Tous des principes qui étaient enseignés à l'Institut Agricole d'Oka.

En plus d'y avoir appris des principes de base, j'ai connu et co-habité avec d'éminents professeurs et d'étudiants agronomes célèbres dont le très reconnu mondialement Pierre "Micky" Dansereau, célèbre agronome écologiste. Je ne veux aucunement dire que j'étais son compagnon de classe. Mais comme il était dans la faculté agronomique et que je n'étais qu'un menu "fretin" du "Cours Moyen", nous les regardions de haut. La preuve de cette vérité est qu'il est devenu un écologiste (star) mondialement reconnu.

J'ai donc parlé au début que sous les premières années de Gouvernement de l'Union Nationale, nous avons assisté à la loi de l'électrification rurale.

Dans la Province de Québec, il y avait bien de l'électricité, laquelle était produite par une multitude de petites compagnies privées. Toutefois, celles-ci distribuaient là où ça rapportait le plus avec le minimum d'investissement. Les villages d'abord et les rangs "Doubles" par la suite

pour aller de villages en villages. Le plus d'abonnés possibles sur le minimum de longueurs de lignes de distribution.

Donc dans la région, le Monopole était la «Shawinigan Water and Power». Montréal avait sa "Montreal Light Heat and Power" et à l'ouest de St-Benoît, c'était desservi par la Gatineau.

Donc tous travaillaient pour le gain maximum avec le minimum d'investissement.

Les lampes à l'huile et le fanal étaient rois et maîtres sur la majorité des fermes rurales du Québec.

C'était donc ce qu'on pourrait appeler l'époque de la "Grande Noirceur" et par la loi de l'électrification rurale, le Gouvernement a mis le Québec en route pour le réveil agricole lequel devait se produire avec la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945.

C'est au cours de ces années que le cri se fit entendre dans le milieu agricole.

"Cultivateurs, produisons, produisez pour nourrir le peuple anglais et européen ainsi que les armées aux prises dans ces batailles européennes".

Dans ces années, nous connaîtrons le rationnement: coupons, gaz, sucre, viande, etc.

"Faisons notre effort de guerre", tel était le mot d'ordre.

Les prix et les salaires se mirent à augmenter, donc plus d'argent à la ferme. Plus d'individus au travail, usine de guerre, etc., lotissement, constructions.

Donc pour produire, il faut des énergies.

Ayant plus d'argent à la ferme, il fut alors possible de mettre au rancart, les lampes et les fanaux au pétrole et les remplacer par la lampe électrique.

Il fut aussi possible de remplacer la pompe à eau à bras par la pompe à eau électrique et avoir l'eau courante.

À la maison, il fut aussi possible de remplacer les laveuses manuelles par les laveuses électriques, la glacière à glace naturelle par le réfrigérateur.

Autant de changements sur une aussi courte période d'années a de quoi étourdir son homme et sa femme.

De là à industrialiser l'agriculture, il n'y a qu'un pas.

Peu à peu avec l'avènement du tracteur à pneu et du système hydraulique nous voyons poindre des efforts louables de production accrue. L'archaïque tracteur «Fordson à grappins» est mis au rancart. Il n'y avait que quelques unités en marche dans le comté.

À l'étable, nous y voyons s'organiser les étables mécanisées grâce au secours de la «Fée Electricité». Tâches telles que éclairage, eau courante, trayeuse mécanique, refroidisseur à lait et, plus tard, nettoyeur d'étables, débouleuses d'ensilage, élévateurs à foin et autres tâches analogues sont confiées à la «Fée électrique». On devient tellement dépendant d'elle qu'en guise de police d'assurance contre les «indispositions de celle-ci», on garde en réserve sa compagne de suppléance, la génératrice mécanisée qui a l'aide de son compagnon fidèle supplée à celle-ci lorsque survient des jours difficiles à l'accomplissement des tâches à accomplir quotidiennement.

Autrefois sur les fermes on mettait au puits de la grange dans des contenants métalliques les denrées qui nécessitaient une température fraîche à leur conservation. Exemple: le lait, le beurre, la viande cuite, alors que la viande de réserve était au saloir et celle de consommation courante était chez les bouchers qui faisaient des abattages hebdomadaires d'animaux venant directement de la ferme.

Tant que les animaux étaient vivants, ils se conservaient, mais une fois abattus, ils étaient vendus et consommés au cours de la même semaine.

Toutefois comme la Région du Comté de Deux-Montagnes avait été baptisée: "La laiterie de Montréal" par nul autre que l'agronome Pierre Léonard propagandiste pour la vache laitière de race Holstein, il était évident que les producteurs

de lait nature pour Montréal avaient un mode de conservation de produits laitiers plus sophistiqué que le commun des producteurs.

À ce moment-là, l'Île Jésus (Laval) était le Jardin de Montréal.

Donc, pour les gens du Village et les cultivateurs laitiers, une des premières récoltes de l'année à faire avant celle de l'érable était la récolte de la glace.

Oka était magnifiquement bien situé pour cette récolte. Le lac des Deux-Montagnes s'y prêtait admirablement.

Dans la baie, entre la Pointe du Séminaire, église et le Parc d'Oka en bas de la rue St-Sulpice, lorsque la glace avait quelque 2 pieds d'épaisseur, on récoltait celle-ci. On la coupait en immenses blocs lesquels étaient charroyés et entreposés dans des immenses boîtes, glacières et recouvertes de bran de scie comme isolant.

Cet entreposage se faisait également sur les fermes laitières des gros producteurs ainsi que chez les R.R. P.P. Trappistes.

Outre les Pères Trappistes, à ma souvenance, il y eut aussi Eloi Legault et Maurice Arbic qui ont coupé de la glace sur le Lac.

Évidemment, je ne prétends pas que mon énumération est complète, mais je cite simplement qu'il n'y a pas tellement longtemps dans les ruelles de Montréal on pouvait entendre le vendeur de glace passer avec son cheval et sa voiture: "ICE, DE LA GLACE, ICE, DE LA GLACE," et dans nos villages plus discrètement, le distributeur pouvait voir à la fenêtre son carton mentionnant «Glace».

Sur ce, chers amis, passez de bonnes fêtes et ne refroidissez pas la chaleur que vos coeurs dégagent envers tous nos concitoyens et amis. (N. du R.: Ce texte avait été écrit à la fin de l'année 1991.)

Un de vos concitoyens d'entre deux guerres 14-18 et 39-45.

Je me souviens,

Noël Pominville

PONTS

Dans le dernier numéro d'Okami, j'ai ouvert deux chroniques, celles des Ponts et des Chemins et Montées à Oka, aujourd'hui, je poursuivrai l'histoire de ceux-ci.

Toujours sur le Rang de l'Annonciation, en remontant jusqu'à la Côte Rouge, on trouvait un ponceau qui couvrait un fossé, lequel traversait le rang en face des propriétés Raizenne et Lanthier, d'où le nom de Pont Lanthier. En 1912, on remplaça le pont de bois par un ponceau aux parois de pierre et tablier de bois. Le fossé en question était formé par une source qui jaillissait sur le terrain de l'ancienne ferme Carrière, elle sortait à environ 250 pieds au-dessus du niveau du Lac des Deux-Montagnes. Vers 1925, il fut fortement question d'utiliser cette source pour alimenter l'aqueduc du village d'Oka, mais à tort ou à raison on abandonna l'idée pour cause de la dureté de l'eau!

En 1916, le Séminaire, faisait remplacer le tablier de bois du pont Lanthier, par un tuyau de fer ondulé tout en conservant le maçonnerie de pierre qui n'avait pas bougé d'un pouce.

En 1912, on avait construit un pont de pierre en face de la Ferme Marinier et du terrain Fortier pour couvrir un gros fossé qui traversait le Rang de l'Annonciation. Ce cours d'eau était formé par une source qui prenait naissance sur la propriété Binette, il longeait l'Annonciation qu'il traversait ensuite où fut érigé le pont, et allait se jeter dans le lac des Deux-Montagnes. En 1922, la Corporation Partie Nord de la Paroisse, faisait faire des réparations à ce pont, en remplaçant les pierres du tablier par des madriers de pruche, sous les ordres de Théophile Dufresne.

Quelques arpents plus loin, Odilon Marinier, construisait un pont avec de grosses pierres pour enjamber un autre petit cours d'eau qui allait se jeter dans le "Lac des Iroquois" 1913 (maintenant asséché).

Un peu plus loin, un autre petit cours d'eau alimenté par une source, descendait des collines en longeant le chemin de l'Annonciation pour traverser ce chemin vis-à-vis de la propriété de Théophile Dufresne et allait se jeter lui aussi, dans le "Lac des Iroquois". C'est à cet endroit, qu'en 1923, le Séminaire faisait construire un pont très solide.

Toujours sur le chemin de l'Annonciation, plus au nord, se trouvait un ruisseau de décharge du lac des Iroquois, en face des terrains d'Alphyre Husereau et de Gilbert Arbic. Le Séminaire y fit construire un pont de bois de 8 pieds d'échappée, mais ce sont les intéressés qui firent les frais.

Note sur le Lac des Iroquois: Celui-ci était formé par une savane et alimenté par des petits cours d'eau qui descendaient du versant ouest de la Colline du Calvaire au pied de laquelle est tracé le rang de l'Annonciation et qui égouttait les terrains avoisinants. Il était aussi alimenté par les cours d'eau venant des Monts Bleus. Il a été asséché au milieu du siècle de notre siècle par des travaux d'assainissement des basses terres, aujourd'hui c'est une savane broussailleuse plantée ça et là par des vergers et des jardins, pour le situer, c'est la partie creuse qui longe le rang de l'Annonciation à notre gauche lorsqu'on se dirige vers la Côte Rouge ou Ste-Sophie, au nord de l'Annonciation, entre St-Hippolyte et Ste-Sophie.

En septembre 1913, les hommes du Séminaire, sous la conduite de Armand Lalonde, construisaient deux ponts de pierre importants, un dans la Montée St-Hippolyte et l'autre à l'angle de la Montée St-Ambroise et du Chemin St-Ambroise.

Dans la montée St-Hippolyte qui met le rang de l'Annonciation en communication avec celui de Ste-Germaine, on remplaçait le vieux pont de bois qui enjambait un fossé qui égouttait le bas de la propriété de Elie St-Denis (autrefois Ferme Binette) pour aller se perdre dans le lac des Iroquois. Ce pont de pierre était bâti dans un bas-fond ou au début du siècle, des tombereaux de pierres et de roches avaient disparus dans la boue.

Dans la montée Ste-Ambroise, la Corporation d'Oka passait un avis pour la confection d'un pont de pierre pour remplacer celui de bois, c'est Cyrille Lauzon, fils de Léon Lauzon qui se chargea de cette entreprise.

Pour diminuer la profondeur du ravin sur lequel le pont était construit, il fit couvrir le tablier par plusieurs épaisseurs de pierres et de terre.

PONTS DU CHEMIN STE-PHILOMENE

Sur ce chemin, qui faisait suite à la rue St-Michel dans le village d'Oka, le Séminaire avait depuis bien longtemps des ponts assez importants à sa charge, ils étaient tous à recommencer après le printemps lorsque les cours d'eau étaient gonflés par la fonte des neiges, bien souvent ils étaient emportés.

Au cours de l'été de 1914, le Procureur du Séminaire, Mr. Wilfrid Hébert, décidait la confection de 3 de ces ponts, les ponts dits: **Roussin, Martin et Jacques Moise.**

En juillet 1914, on entreprit la construction du Pont Roussin, il fut refait en pierre. Il laissait passer les eaux qui venaient de la Commune, c'est Armand Lalonde qui conduisait les travaux.

Un peu plus loin, à une vingtaine d'arpents, ce fut le Pont Martin, ce fut un pont tout neuf, il n'y en avait pas à l'origine, il se trouvait à quelques pas de la maison de Michel Martin.

En septembre 1914, les hommes du Séminaire, sous la conduite de A. Lalonde, construisaient un superbe pont de pierre sur le chemin Ste-Philomène, à quelques pas de la maison de Jacques Moise.

A cet endroit, le chemin était coupé par un petit ravin au fond duquel coulait un petit cours d'eau, on remplaçait un vieux pont de bois qu'on avait renouvelé maintes et maintes fois depuis une bonne centaine d'années. Le nouveau pont avait 2 pieds et demi de large par 3 pieds et demi de haut plus les côtés en grosses pierres, le fond reçut environ 40 charges de pierres, malheureusement, le fond étant de glaise et l'entretien inadéquat entraînèrent sa perte.

Face à la maison de Louis Tiwisha (Richard), près de l'Anse, un autre pont fut construit avec des pierres plates, prises sur la Ferme de Pointe aux Touristes (Pointe aux Anglais).

Toujours sur le chemin Ste-Philomène, les Ponts Lacroix et Martin. A la hauteur du Rang Ste-Germaine, se trouve une coulée qu'on aperçoit de la route, elle abritait autrefois, un ruisseau avec boisé, depuis disparus. Cette coulée serpentait à travers la partie sud des fermes occupées par Léon Lauzon et Francis Clermont. Au printemps et à l'automne, ce ruisseau coulait à plein bord, cela nécessitait un pont sur le chemin Ste-Philomène, les intéressés en firent construire un en bois assez large.

Quelques arpents plus haut, sur le fond de la même coulée, le Séminaire avait la charge d'un autre pont en pierre, il avait été construit en 1913 pour accommoder Veuve Gabriel Martin, pour donner une sortie à cette dernière, M. Lefebvre avait fait ouvrir un chemin privée qui se trouvait coupé par la coulée à cet endroit. Ce pont s'appelait Lacroix, du nom d'un des propriétaires qui avait une ferme à cet endroit, ferme qui revint plus tard à Eloï Dagenais.

Pont du Champ du Nègre.

En juillet 1912, les hommes du Séminaire refaisaient en pierre, le pont dit du Champ du Nègre. Ce pont avait donné de la tablature au Conseil municipal durant de bien longues années, il semble que ce pont était une source d'ennuis et de malheurs.

Après beaucoup de tergiversations quant aux matériaux utilisés pour sa construction (tuyau de fer, pierres, bois etc..) ont opta pour de la pierre, on utilisa entre autres, une roche de 6 pieds par 6 pieds par 3 pieds d'épaisseur que l'on fendit en 3 morceaux pour faire le tablier du pont. **Note sur ce terme de Champ du Nègre:** Il semble que ce champ appartenait à un "nègre" travaillant au poste de traite du Lac des Deux-Montagnes, qui se trouvait dans le village au milieu du XIXème Siècle, ce noir aurait été tué par un indien connu pour sa brutalité et qui l'aurait pris "pour un ours" à cause de sa couleur, une autre version raconte qu'il "aimait" trop les jeunes indiennes, quoiqu'il en soit, il semblerait qu'il y ait toute une histoire autour de ce personnage et de ce terrain, ainsi que certaines "apparitions nocturnes"!

suite au prochain Okami... Sources: Cahier d'Urgel Lafontaine, pss. Les fautes pouvant apparaître dans ce texte, sont de la seule responsabilité de l'auteur. André de Pagès, Rosemère 1992

MONTÉES ET CHEMINS

Parlons maintenant, un peu des Montées et des Chemins, car s'il y avait des ponts c'est qu'il y avait automatiquement des chemins. Aujourd'hui, nous parlerons des chemins et montées de Ste-Germaine, de l'Anse, de Ste-Philomène, St-Isidore ou Ste-Sophie et bien d'autres.

Chemin Ste-Germaine (Prolongement).

Le 5 octobre 1908, une requête était présentée par plusieurs contribuables du Rang Ste-Germaine, demandant la continuation du Chemin Ste-Germaine jusqu'au Chemin Ste-Philomène. Napoléon Patry proposait, secondé par Georges Clément que cette requête fut prise en considération.

Le 5 juillet 1909, attendu que deux requêtes avaient été présentées au Conseil, demandant l'ouverture du Chemin Ste-Germaine à partir de la Montée Ste-Ambroise jusqu'à la propriété de Wilfrid Lauzon, il était résolu en motion de Napoléon Dufresne, secondé par Joseph Joannette, que les propriétaires au front dudit chemin fassent notifier d'ouvrir leur chemin de là à 30 jours en front de leurs propriétés.

Ouverture de la Montée de l'Anse.

Le 4 juin 1912, le plan de la Montée de l'Anse fait par Messieurs Chopin et Rinfret, arpenteurs, ayant été déposé par Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire St-Sulpice de Montréal, était examiné par le Conseil, après examen ce plan était trouvé défectueux, en ce que la montée se trouvait trop étroite en face du terrain occupé par Jacques Moïse, Napoléon Patry proposait, appuyé par Napoléon Dufresne que ce plan ne convenait pas tant que la montée ne serait pas cadastrée de la même largeur tout du long de 36 pieds.

Le 5 août 1912, le plan de la montée de l'Anse était présenté au Conseil, corrigé tel que demandé et finalement accepté. Le 7 octobre de la même année, un règlement était passé concernant l'ouverture de cette montée, en voici les règlements statué:

1) Que le chemin de tolérance, à partir du Chemin Ste-Germaine, longeant les propriétés du Séminaire et d'Athanase Legault, est reconnu comme "Montée".

2) Que cette montée sera désignée sous le nom de Montée de l'Anse.

3) Que cette montée sera ouverte dans toute sa longueur aux frais du Conseil.

4) Que le terrain où le Chemin de la montée n'a pas 36 pieds de largeur, sera exproprié.

5) Que le terrain à exproprier, appartenait au Séminaire de St-Sulpice et est occupé par Jacques Moïse, sur une longueur de 8 arpents par 12 pieds de large.

6) Que le Conseil nomme Hermas Lauzon pour le représenter et s'entendre avec les Messieurs Ecclésiastiques du Séminaire, pour faire le prix du terrain à exproprier avant le 15 octobre suivant.

7) Que s'il n'y a pas d'entente entre le Conseil et les dits Messieurs les Ecclésiastiques, pour le prix du terrain à exproprier, les estimateurs de cette municipalité, après avoir été notifiés par le secrétaire trésorier, devront faire l'estimation du terrain, le 31 octobre courant et faire rapport immédiat au Conseil.

8) Que tout le terrain de cette montée sera fourni gratuitement par le Séminaire, attendu que ce chemin est reconnu comme Chemin de Tolérance à leur entretien.

9) Que la moitié fera partie de l'arrondissement de Ste-Philomène.

10) Que la montée aura de chaque côté un fossé pour égoutter le chemin et le terrain avoisinant.

11) Que la montée sera clôturée de chaque côté.

12) Que les travaux d'entretien de cette montée seront faits suivant l'Article 828 du Code Municipal.

13) Que le présent règlement deviendra exécutoire le 1er juin 1913.

Le présent règlement, lu deux fois est adopté sur motion de Napoléon Patry, secondé par Jos. Joannette. Narcisse Desrosiers, Maire (Fol. 457).

Le 5 mai 1913, Napoléon Patry, proposait, secondé par Jos. Lauzon, que Gédéon Lamouche, inspecteur de la voirie, du rang Ste-Philomène fut autorisé à faire à la journée, les travaux d'ouverture de la Montée de l'Anse, et de payer \$1.75 par homme et \$2.50 homme/cheval. Par cette montée, les rangs de Ste-Philomène et de la Côte Rouge se trouvaient reliés; le Chemin Ste-Germaine traversait Oka dans toute sa largeur tout comme les chemins de l'Annonciation et de St-Isidore.

Le 6 mai 1912, une requête présentée par William Lalonde, représentant du Curé D.J. Lefebvre, a été faite au Conseil, cette demande concernait la prolongation du Chemin de Ste-Germaine vers le nord, ce qui fut accordé. On redressa aussi ce chemin pour accommoder Messieurs Aimé Geoffrion, avocat bien connu, Chevalier, président du Crédit Foncier de Montréal, Eugène St-Jacques, médecin, lesquels étaient en grande partie les acquéreurs d'une bonne partie de la Côte de la Commune.

Ce même 6 mai 1912, était présentée au Conseil, une requête des Pères Trappistes, demandant d'ouvrir une route à 3 arpents de celle qui existait alors, allant tomber sur le chemin de front de M. George Clément, et de fermer l'ancienne qui partait du coin de la beurrerie et allant vers le sud-est.

Le Conseil, après considération, il était résolu que les Trappistes pourraient repousser la dite route vers le nord.

Dans le prochain Okami, je vous parlerai quelques peu des rues au Village d'Oka, ainsi que du Cadastre de celui-ci.

Les fautes apparaissant dans ce texte, sont la seule responsabilité de l'auteur. André de Pagès, Rosemère 92

GÉNÉALOGIE INDIENNE DE JOSEPH SKAION8IIIO

Joseph Skaion8iio, épousait Cécile Ka8nnotie, le premier février 1785.
Guichart, p.s.s.

Ils eurent pour enfants:

- 1/ **Anne Skanoieha:** baptisée le 10 février 1786, mariée plus tard avec Félix Dicker.
- 2/ **Marie-Anne Nikanonniaa:** baptisée le 20 janvier 1788. Mariée en 1ère, noces à Anton Wateo...?) en 1802, et en 2ème noces à Ane8ario en 1835.
- 3/ **Marie Kak8iraheo:** baptisée le 1er mars 1790, mariée à Thomas Atiennhe en 1815.
- 4/ **Suzanne:** baptisée le 3 avril 1794, mariée à Ignace Aiatonne, en première noces en 1808, et à George Caron en deuxième noces.
- 5/ **Charles:** baptisé le 5 mai 1797, marié à Elizabeth Karhonnnes en 1818.
- 6/ **Rose-Angélique:** baptisée le 30 août 1799, mariée à Joseph A8ennanuo en 1815.
- 7 **Simon:** baptisé le 19 février 1802, inhumé le 20 août 1802.
- 8/ **Anastasie:** baptisée, mariée à Louis Ata8akon
- 9/ **Nicolas:** baptisé le 17 juillet 1803, marié à Madeleine K8atiense

ANASTASIE KA8EMAIIEN (8)

Anastasie, 8ème enfant de Joseph Skaion8iio et de Cécile Ka8nnotie, iroquois du Lac, épousait le 8 janvier 1823, Louis Ata8akon (Atawakon)(alias Sotsienho8ane), fils mineur de François-Xavier Teanetorens et de défunte Thérèse Teothon, iroquois du Sault St-Louis. (Humbert, p.s.s.)

Enfants:

- 1/ **Pierre:** Bapt. le 3 mars 1825, inhumé le 13 mars 1825.
- 2/ **Agnès:** bapt. le 2 mai 1826.
- 3/ **Angélique:** bapt. le 13 septembre 1828.

- 4/ **Marie-Jeanne:** bapt. le 12 mars 1831.
- 5/ **Marie-Josephite:** bapt. le 13 juin 1833.
- 6/ **Marie-Gertrude:** bapt. le 14 novembre 1835.
- 7/ **Bernard:** bapt. le 1er septembre 1837.
- 8/ **Marie-Agathe:** bapt. le 17 février 1840, inhumée le 16 mars 1841.
- 9/ **Abraham:** bapt. le 1er février 1842.
- 10/ **Anne:** bapt. le 2 avril 1844.
- 11/ **Ignace:** bapt. le 6 octobre 1846, inhumé le 18 novembre 1847.
- 12/ **Catherine:** bapt. le 2 février 1851, inhumée le 27 mars ...(?)
- 13/ **Thomas:** bapt. le 12 décembre 1852.

Joseph Skaion8iio fut inhumé le 15 juillet 1847 par Nic. Dufresne, p.s.s., il était âgé de 81 ans, son épouse, Cécile, fut inhumée le 15 mars 1850, à l'âge de 84 ans par Cuoq, p.s.s.

Anastasie Ka8emaïen, fut inhumée le 29 mai 1878, à l'âge de 69 ans par Thibault, p.s.s., son époux, Louis Ata8akon, fut inhumé le 19 octobre 1883, âgé de 70 ans, par W. Leclair.

Bernard ATIATENENTI

Le septième fils de Anastasie Ka8emaïen, iroquois, épousait Mélina Périllard, fille mineure de Hyacinthe Périllard, maçon et de Céline Hemeringer, le 13 février 1866. Ils eurent pour enfants:

Joseph Hyacinthe: baptisé le 27 janvier 1871 par Cuoq, p.s.s., marié à Adeline Sirois, à Ste-Clotilde de Montréal, le 27 septembre 1915.

Bernard Atiatenenti, veuf de Mélina Périllard, épousa Agathe Sohennese, fille de Ignace Sohennese, le 14 février 1879, dont il n'eut pas d'enfants.

Agathe, veuve de Bernard, fut inhumée le 17 janvier 1913, âgée de 67 ans.

Je poursuivrai cette généalogie dans le prochain Okami.

André de Pagès, Rosemère 92

JOSEPH-HYACINTHE ATIATENENTI

Fils de Bernard et Mélina Périllard, il épousait le 27 septembre 1915 à Ste-Clotilde de Montréal, Adeline Sirois dont il eut pour enfants:

- 1/ **Mélina Marie-Adeline:** bapt. le 2 août 1916 (Giro, p.s.s.)
- 2/ **Jos-Louis Abraham:** bapt. le 15 août 1919, inhumé le 11 août de la même année.
- 3/ **Joseph-Paul-Emile:** bapt. le 5 août 1920.
- 4/ **Joseph-Alphonse-Fidèle:** bapt. le 22 janvier 1925.
- 5/ **Marie:** baptisée (?)

 THOMAS ANATENRE

Thomas, le 13ème et dernier fils d'Anastasie Ka8emaien, prenait pour épouse le 20 septembre 1870, Louise Kon8aserone, fille mineure de Pierre Oheroskon et de feue Angélique Katsitsia8oke (Elle mange des fleurs), iroquois du Lac.

Enfants:

- 1/ **François:** bapt. le 28 février 1875.
- 2/ **Dominique:** bapt. le 5 août 1879, par Lacan, p.s.s.
- 3/ **Nathalie:** bapt. le 23 août 1881, mariée à Jos. Tendré

 NATHALIE SATAGARAT
 (Ohaseta Kenrat)
 (Fève Blanche)

Dernière fille de Thomas, le précédent, elle épousa le 29 août 1905, Joseph Tendré, fils majeur de feu André Tehonatanha et de Félicité Tiorakose.

 ABRAHAM SATAGARAT

9ème enfant de Anastasie Ka8emien, épousait le 20 juin 1883, Louise Ranataieshon, fille majeure de Pierre Kari8éio et de Scholastique Karonhas, iroquois. Ils eurent pour enfants:

- 1/ **Jean-Louis:** né le 20 avril 1886 et baptisée le 12 juin 1886.
- 2/ **Marie:** (?)

Suite de cette généalogie dans le prochain numéro d'Okami.
 André de Pagès Rosemère 92

APPELLATION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Combien de fois avons-nous vu , écrit dans des articles portant sur le lac des Deux-Montagnes, cette affirmation, à mes yeux inexacte: "il semble que le nom du lac des Deux-Montagnes ait été donné par Samuel de Champlain lors d'un de ses voyages en Nouvelle-France, en 1613".

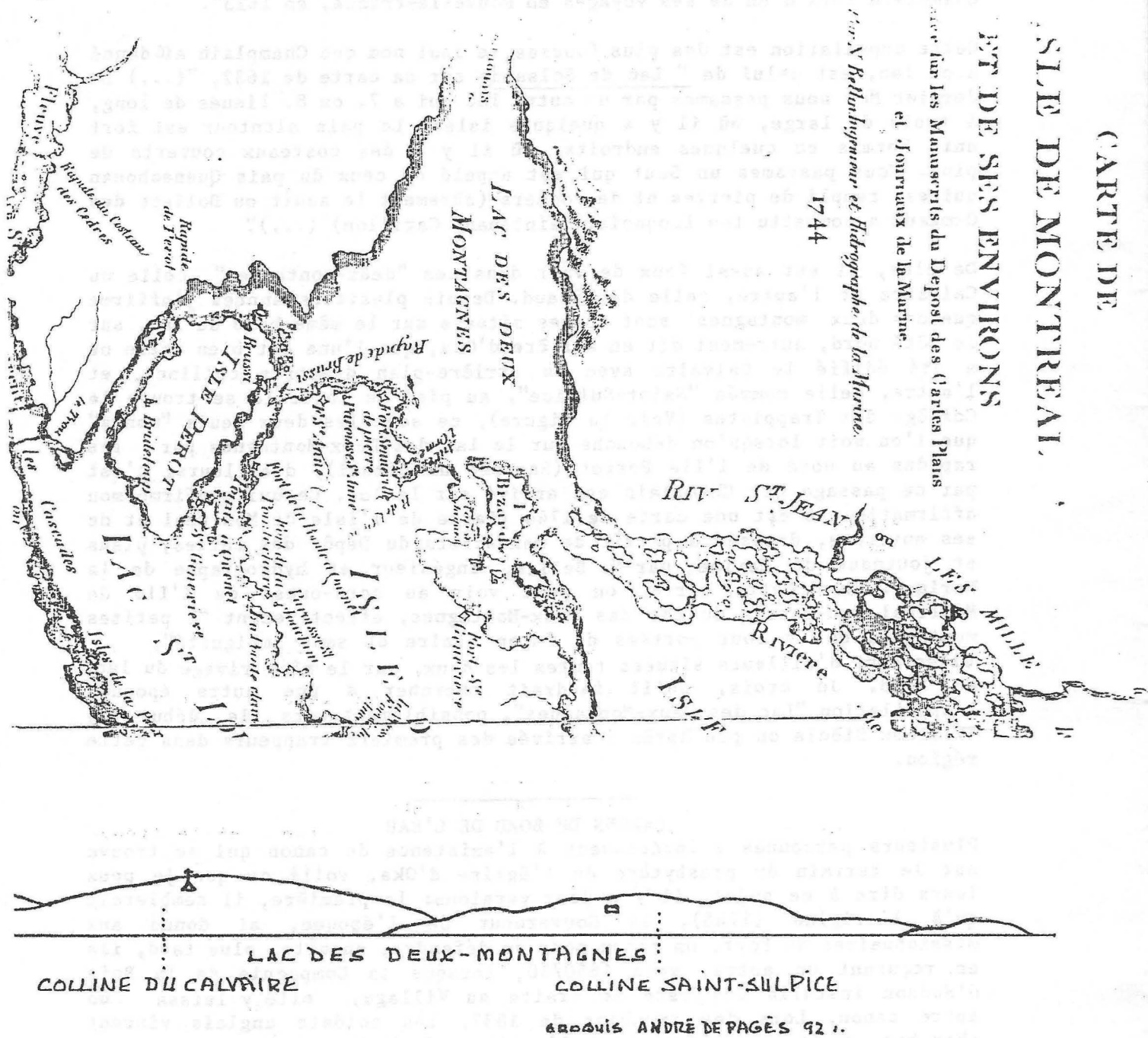
Cette appellation est des plus fausses, le seul nom que Champlain ait donné à ce lac, est celui de "Lac de Soissons" sur sa carte de 1632, "(...) Le dernier May nous passames par un autre lac qui a 7. ou 8. lieues de long, & trois de large, où il y a quelques isles: Le pais alentour est fort uni, hormis en quelques endroits, où il y a des costaux couverts de pins. Nous passames un Saut qui est appelé de ceux du pais Quenechouan qui est rempli de pierres et de rochers (sûrement le saut ou Dollaré des Ormeaux a combattu les Iroquois, maintenant Carillon) (...)"

De plus, il est aussi faux de voir dans ces "deux-montagnes", celle du Calvaire et l'autre, celle de Rigaud. Depuis plusieurs années j'affirme que ces deux montagnes sont toutes situées sur le même bord du lac, sur le côté nord, autrement dit en arrière d'Oka, que l'une est bien celle où a été édifié le Calvaire avec en arrière-plan d'autres collines, et l'autre, celle nommée "Saint-Sulpice", au pied de laquelle se trouve le Collège des Trappistes (Voir la figure), ce sont les deux seuls "monts" que l'on voit lorsqu'on débouche sur le lac des Deux-Montagnes par les rapides au nord de l'Île Perrot (Rapides de Brussi), d'ailleurs, c'est par ce passage que Champlain est arrivé sur le lac. Ce qui confirme mon affirmation, c'est une carte de 1744 (Carte de l'Isle de Montreal et de ses environs, dressée à partir de manuscrits du Dépôt des cartes, plans et journaux de Marine, par N. Bellin, ingénieur et hydrographe de la Marine). Sur cette carte, on peut voir au nord-ouest de l'Île de Montréal, au-dessus du Lac des Deux-Montagnes, effectivement "2 petites montagnes qui y sont portées de façon claire et sans ambiguïté", elles sont d'ailleurs situées toutes les deux, sur le même rivage du lac, au Nord. Je crois, qu'il faudrait chercher à une autre époque, l'appellation "Lac des Deux-Montagnes", possiblement vers le début du XVIIIème Siècle ou peu après l'arrivée des premiers trappeurs dans cette région.

CANONS DU BORD DE L'EAU

Plusieurs personnes s'intéressent à l'existence du canon qui se trouve sur le terrain du presbytère de l'église d'Oka, voilà ce que je peux leur dire à ce sujet, il y a deux versions: la première, il semblerait qu'à l'origine (1745), le Gouverneur de l'époque, ait donné aux missionnaires du Fort, un canon pour se défendre, ensuite, plus tard, ils en reçurent un autre, vers 1850/60, lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson installa un poste de traite au Village, elle y laissa un autre canon. Lors des troubles de 1837, les soldats anglais vinrent chercher un de ces canons pour l'utiliser à St-Eustache, un autre fut utilisé par les Indiens en 1877, lors de l'incendie de l'église, qui disparut ensuite, le troisième est celui qui se trouve sur le terrain présentement.

Dans la deuxième version, il est précisé qu'un premier canon fut donné par le Gouverneur de Nouvelle-France lors de "l'inauguration" du Fort de Lorette (Mission du Lac) vers 1742 et pour servir au corps militaire qui était en poste au fort jusqu'à la Conquête Anglaise, un autre appartenait à un bourgeois du poste de traite de la Baie d'Hudson et, enfin, 2 autres avaient été donnés aux Algonquins et Iroquois par le Gouvernement Britannique après les troubles de 1837, voilà toute l'histoire.



LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE A L'ECOLE D'OKA

C'est à la clôture de la retraite de 1941 que le Frère Méréal Lambert, Provincial de La Prairie, annonça aux Frères la prise en charge de l'école paroissiale d'Oka où la communauté avait acheté un terrain à l'automne 1940, terrain devenu le site actuel du Pensionnat Mont-La-Mennais. Cette décision avait été précédée de "négociations" avec Monsieur Hector Nadeau, p.s.s., curé d'Oka, agissant au nom des Commissaires.

Le 25 novembre 1940, en effet, Monsieur Hector Nadeau écrivait au Frère Méréal:

J'ai reçu votre lettre du 12 dernier et j'ai communiqué à M.M.les Commissaires votre projet de contrat qui m'a paru leur plaire.

J'ai lieu de croire que la chose sera menée à bonne fin.

Cependant M.M.les Commissaires n'ont pas jugé à propos de bâcler l'affaire séance tenante, vu que le changement projeté va susciter un problème pour le logement de nos petites filles qui fréquentent présentement l'école des garçons. Nous étudions ce problème et j'espère que nous y donnerons solution d'ici au mois de janvier et alors je vous aviserai pour le contrat. Grand merci pour votre bonté.

Votre très dévoué en N. S.

Hector Nadeau pss, curé.

Le 12 mars 1941, Monsieur le Curé Nadeau écrivait de nouveau au Frère Méréal, cette fois, pour annoncer la conclusion de l'accord.

Très Révérend Frère,

Enfin je vous arrive avec une réponse définitive au sujet du contrat projeté entre votre Communauté et la Commission scolaire d'Oka.: Lundi, le 10, j'ai été autorisé à signer le dit contrat.

La chose a traîné en longueur et pour cause: j'ai d'abord présenté le projet à la session de décembre; et comme nous n'étions pas au complet, la décision a été remise à plus tard. En janvier et février, des raisons majeures nous ont empêchés d'avoir notre session mensuelle. Cette session, tenue lundi le 10, a réglé la question.

Je suis à faire transcrire en triplicata le projet par Vous transmis: maintenant je dois aller à Montréal, mercredi prochain, le 19 de ce mois, et je serais heureux de vous y rencontrer, pour la signature du contrat. Je vous serais obligé de me fixer l'heure et lieu du rendez-vous.

Toutefois, si vous aimiez à vous rendre à Oka vous-même, vous y seriez le bienvenu: vous n'auriez qu'à m'avertir du jour, afin que je sois présent pour vous recevoir.

Au reste, j'ai sondé l'opinion et j'ai lieu de croire que vos religieux sont attendus avec plaisir par la population et que cette petite mission, à cause de son site enchanteur sera très aimée de vos frères.

Au plaisir de vous revoir ou du moins, de vous relire bientôt.

Très respectueusement en N. S.

Hector Nadeau pss
Curé d'Oka

Effectivement, le contrat sera signé le 18 mars 1941 par le Frère Méréal Lambert et Monsieur le Curé Hector Nadeau. Je relève quelques clauses du contrat qui sont des témoins d'un autre âge.

1.- La congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne s'engage:

1- A fournir durant cinq années scolaires, à compter du 1^{er} septembre 1941, trois professeurs religieux dans le but de diriger et tenir l'école des garçons de la Municipalité d'Oka et d'y donner l'enseignement primaire élémentaire inférieur, moyen et complémentaire conformément au programme officiel;

2.- Les commissaires de la dite municipalité s'engagent envers la Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne:

...

4- A payer en dix versements mensuels égaux, dont le premier sera échu à la fin de septembre de chaque année, entre les mains du Frère Directeur, le traitement annuel de CINQ CENTS DOLLARS, (\$500.00) par Frère enseignant.

3.- Il est encore entendu:

...

3- Que les Commissaires permettent aux Frères de tenir dans l'école, en dehors des heures de classe, une étude payante pour la confection des devoirs et l'étude des leçons, et ce, à leur profit, comme aussi à leurs risques et dépens;

5- Que les frères accepteront les élèves étrangers qui leur seront envoyés sur la recommandation des Commissaires et se chargeront de recueillir au nom de ces derniers la rétribution qu'ils jugeront à propos de leur imposer;

6- Que l'école sera tenue tous les jours, excepté pendant les vacances, les dimanches, les jours de fête et les jours de congé prescrits par la loi et les règlements scolaires;

7- Que les élèves seront toutefois sous contrôle des Révérends Frères les dimanches et les autres fêtes religieuses pour la messe et les vêpres et les autres offices religieux.

Les Frères occupèrent d'abord l'école Sainte-Marguerite. En 1950, on construisit une allonge à l'école des garçons et on y abritera sous son toit les fillettes de 1^{re} et 2^e années.

En août 1956, les Frères déménageront dans le vieux couvent des Soeurs de la Congrégation, à côté de l'église. Il y eut alors des transformations notables pour bien aménager les locaux et la cour de récréation.

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

Le premier Directeur de l'école fut le Frère Marie-Bernard (Léon DELANOE). Il était né en France le 24 septembre 1888, et il fut directeur jusqu'en 1946. Le Supérieur Général de la Congrégation appelait alors le Frère Marie-Bernard à prendre la Direction de la Maison Généralice, située dans l'île de Jersey. Le Frère Marie Bernard mourut à Josselin, France, le 4 avril 1982, dans la 94th année de son âge et la 77th de sa vie religieuse.

Voici la liste des Frères qui ont enseigné à l'école paroissiale d'Oka de septembre 1941 à juin 1963:

1941-1942

FF.

Marie-Bernard, Dir.

Marcel-Louis

Alphonse-Louis

1942-1943

FF.

Marie-Bernard, Dir.

Colman-Eugène

Marcel-Louis

Alphonse-Louis

1943-1944

FF.

Marie-B., Dir.

Marien

Marcel-Louis

1944-1945

Marie-Bernard, Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1945-1946

Marie-Bernard, Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1946-1947

Elie, Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1947-1948

Joseph-Hermann, Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1948-1949

Joseph-Hermann, Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1949-1950

Joseph-H., Dir.

Marcel-Louis

Guillaume-Joseph

1950-1951

Emery-Joseph, Dir.

Odilon-Joseph

Marcel-Louis

1951-1952

Rodriguez-Joseph, Dir.

Wilfrid-Augustin

Roland-Arthur

1952-1953

Rodriguez, Dir.

Raymond-Fr.

Roland-Arthur

1953-1954

Jules-Emile, Dir.

Raymond-François

Eugène-Claude

1954-1955

Jules-Emile, Dir.

Raymond-François

Eugène-Claude

1955-1956

Méréal-M. Dir.

Stanislas-Eugène

Raymond-François

1956-1957

Donat-Raphaël, Dir.

Boniface-Marie

Stanislas-Eugène

1957-1958

Florentien-Marie, Dir.

Boniface-Marie

Bernard-Gustave

1958-1959

Florentien, Dir.

Elric-Joseph

Oscar-André

1959-1960

Florentien-Marie, Dir.

Elric-Joseph

Gaston-Louis

1960-1961

Florentien-Marie, Dir.

Gaston-Louis

Paul-Denis

1961-1962

Aubert-Marie, Dir.

Rémi-Marie

Paul-Denis

1962-1963

Aubert-Marie, Dir.

Rémi-Marie

Paul-Denis

Fr. Gaston Roy, f.i.c.

L'article que vous venez de lire veut être un hommage aux Frères de l'Instruction Chrétienne à l'occasion de leur départ d'Oka.

En 1940, ils acquéraient des Sulpiciens une ferme abandonnée sur laquelle ils érigèrent en trois étapes (1948, 1956 et 1962) un édifice spacieux et fonctionnel dont l'ensemble porte le nom de Mont-La-Mennais. (Pour en connaître davantage sur eux, il faut lire l'OKAMI, Volume IV, no 1, mars 1989, où on parle surtout de leur pensionnat qui fut ouvert en 1979, pp.16 à 29 et au dos de la couverture, leurs Armoiries. Auparavant, leur maison servait pour leur communauté).

Cependant en 1941, ils prennent la direction de l'école St-René où ils enseigneront de 1941 à 1963. C'est l'histoire de leur prise en charge de l'école que nous venons de lire. Cette école St-René est l'école Ste-Marguerite actuellement. Deux photos de cette école ont paru dans l'OKAMI Vol V, no 4, décembre 1990. Aussi dans ce même numéro, on peut lire des choses sur les écoles du village.

Après plus de 50 ans de dévouement à Oka, les Frères quittent avec regret leur site enchanteur. Ce regret est aussi partagé par les paroissiens et paroissiennes d'Oka ainsi que des élèves.



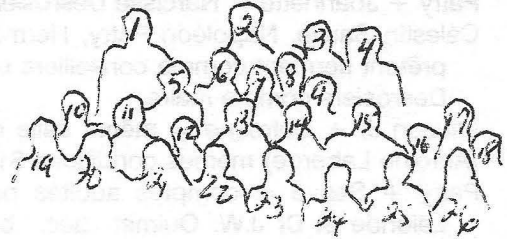
Haut: Urgel Johnson, F. Bernard, f.i.c.,
Germain Boileau

Centre: Jean Vézina, Germain Guindon,
Denis Labonté, Jean Ouellette,
Paul Clément, Yvon Guindon

Bas: Gaston Patry, Marcel Simon, Berchmans
Lauzon, Jules Pagé, Germain Denis,
Fernand Lauzon, Germain Grégoire

Merci aux personnes qui ont identifié les photos.

Nous publions aujourd'hui deux photos de leurs élèves, 1944 et 1946. Une photo de 1947 a été publiée dans l'OKAMI Vol. IV, no 4, décembre 1989, p. 48.



1. Marcel St-Pierre
2. F. Bernard, f.i.c.
3. Ronald Patry
4. Louis Toupin
5. Antonin Lalonde
6. Germain Boileau
7. ? non identifié
8. Urgel Johnson
9. Germain Bédard
10. Alexandre Boileau
11. Fernand Lauzon
12. Germain Denis
13. Gaston Lesage
14. André St-Pierre
15. Denis Durocher
16. Jacques Favreau
17. Rosaire Boileau
18. Jean Ouellette
19. Emile Labonté
20. Jean-Pierre Joannette
21. Jean Vézina
22. Gaston Patry
23. Marcel Simon
24. Jules Pagé
25. Roger Simon
26. Germain Grégoire

Photo: Marcel Simon

LA VIE MUNICIPALE

Dans le dernier numéro, nous n'avons pu imprimer janvier - février et mars 1912, nous le ferons aujourd'hui. En rappel, nous reproduisons les textes comme ils sont dans les registres et lorsqu'il y a faute apparente, il y a (sic) ou "?" lorsqu'un mot n'est pas compris.

Pour la signification des abréviations, voir Vol. VII, No 1, printemps 1992, p.14.

1912

5 février 1912 (2, 437-438) Narcisse Desrosiers, Napoléon Dufresne, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Célestin Sauvé, Joseph Joannette, Raphaël Charest

Patry + Joannette = Narcisse Desrosiers maire
Célestin Sauvé, Napoléon Patry, Hermas Lauzon prêtent serment comme conseillers et Narcisse Desrosiers comme maire

Lauzon J. + Dufresne = même salle du conseil (Antoine Laberge) mêmes conditions \$12.00

Patry + Sauvé = comptes audités par Joseph Lalonde et Dr J.W. Ouimet acc. balance de \$316.87

Dufresne + Joannette = Raphaël Charest continué
sec.-trés. mêmes conditions

4 mars 1912 (2, 439-440) Narcisse Desrosiers, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Hermas Lauzon, Joseph Joannette, Raphaël Charest

Patry + Dufresne = inspecteurs de voirie

Cyrille Lauzon	"	pour St-Ambroise
Benoît Husereau	"	Ste-Germaine
Odilon Marinier	"	St-Hippolyte
Gédéon Lamouche	"	Ste-Philomène
Wilfrid Joannette	"	St-Isidore
Alex Lafrance	"	Ste-Sophie Sud
Georges Ouellette	"	Ste-Sophie Nord
Albert Binette	"	L'Annonciation
Thomas Quevillon	"	Village

Comme estimateurs: Eusèbe Trépanier, Wilfrid Masson, Athanase Legault

Inspecteurs agraires: Joseph Marinier, Hormisdas St-Pierre, Armand Dufresne

Auditeurs: Joseph Lalonde et Dr J.-W. Ouimet
Cléophas Laurin et Joseph Charest demande licence d'auberge pour être tenue dans leur maison

Joannette + Dufresne = confirmation retardée à 6 mois

Patry amend. + J. Lauzon = confirmation en mai

Motions au vote:

Motion princ.: Joannette, Dufresne

Amend.: Patry, J. Lauzon, H. Lauzon

Amend. adopté

1882

3 avril 1882 (1, 54-55) Félix Brisebois, Louis Trépanier, Pierre Lalonde, Hyacinthe Lacroix, Elie St-Denis, Magloire Lalonde, Frs.-Xavier Fillion, A.O. Harbour

Les gens de St-Isidore retirent leur requête et en présentent une autre demandant que le Règl. ordonnant que le ch. de la côte St-Isidore suive l'ancien tracé, soit révoqué, et que le ch. de la côte St-Isidore suive le tracé des concessions des terres c-à-d. à partir de chez Elie St-Denis et suive le tracé de l'arpenteur jusqu'à un point, pris de la terre occupée par Basile Gaspé, sortant sur le chemin de la côte St-Joseph.

P. Lalonde + Trépanier = prendre en consi. la requête à une assemblée de la paroisse et une session spéciale du conseil, lundi 17 avril à 10 hrs. Una

Noël Fauteux et William Lalonde = requête pour tenir chacun une maison d'entretien public

Trépanier (55) + Fillion = requête acc.

17 avril 1882 (1, 55-57): sp Félix Brisebois, Pierre Lalonde, Louis Trépanier, Hyacinthe Lacroix, Magloire Lalonde, Elie St-Denis, François-Xavier Fillion, A.O. Harbour

Nota: Étant donné l'importance de la question: la côte St-Isidore, nous reproduisons le procès-verbal au complet dans un article racontant l'histoire de cette côte. Jusqu'à 1918, il y a au moins 70 mentions de cette côte dans les Minutes.

Au sujet de la requête des proprio de St-Isidore.

Une autre requête s'oppose

Elie St-Denis quitte son siège pcq intéressé dans la question

Sévère Joannette est procureur des opposants:
Hyacinthe Trépanier, Eustache Demers et
Evangéliste Clément

Un chemin raccourcit les habitants du rang Ste-
Sophie mais allonge ceux de côte St-Isidore
P.Lalonde + Lacroix = ajour à lundi, 6 hrs
Filion, amend. pas ajour. pas secondé

24 avril 1882 (1, 57-60): aj Félix Brisebois, Louis
Trépanier, Pierre Lalonde, Hyacinthe Lacroix,
Magloire Lalonde, François-Xavier Filion, A.O.
Harbour

Filion = requête de J.B. Lafleur & al. demandant
l'ouverture du che. de la côte St-Isidore
renvoyée, pas secondée

Trépanier + P. Lalonde, amend. = règl. ordonnant
l'ouverture du ch. de la côte St-Isidore tel que
borné par l'arpenteur Edouard Leduc et que ce
règl. amende celui passé le 5 septembre 1881

Votes pour amend = Trépanier, P. Lalonde, Lacroix
et M. Lalonde

Motion Princ. = Filion

1 mai 1882 (1, 60): Louis Trépanier, Hyacinthe
Lacroix, Pierre Lalonde, A.O. Harbour

Pas quorum

Lalonde + Lacroix = Trépanier pro-maire et ajour
à merc 3 mai

3 mai 1882 (1, 60): aj Félix Brisebois, Louis
Trépanier, Pierre Lalonde, Magloire Lalonde,
Hyacinthe Lacroix, F.-X. Filion, A.O. Harbour

avis de convocation n'a pas été signifié à chacun
Trépanier + P. Lalonde = ajour à lundi, 8 mai, à 6
hrs

8 mai 1882 (1, 61): aj Félix Brisebois, Pierre
Lalonde, Louis Trépanier, Hyacinthe Lacroix, Elie
St-Denis, F.X. Filion, Magloire Lalonde, A.O.
Harbour

P. Lalonde + M. Lalonde = accep. soumission de
Dosithé Tessier pour confection de clôture au
long de la montée Ste-Sophie sur la terre F.X.
Daoust à \$13.00 l'arpent. Una

5 juin 1882 (1, 62): Félix Brisebois, Pierre Lalonde,
Elie St-Denis, Hyacinthe Lacroix, A.O. Harbour

P. Lalonde + Lacroix = accepte l'offre de Moïse
Labrosse de construire 6 arpents de clôture sur
sa terre dans la montée entre St-Placide et
L'Annonciation à \$18.00 par arpent, etc

Lacroix + St-Denis = faire nouveau rôle
d'évaluation

1892

4 avril 1892 (1, 304-305): Léon Clermont, Félix
Brisebois, J.Bte Lafleur, Calixte Lafleur, Ulric
Forget

Brisebois + C. Lafleur = avis convoquant les
intéressés pour le chemin St-Ambroise

C. Lafleur + Brisebois = Ephrem Cousineau, insp.
v. remplacement de Léon Brisebois, âgé

Demande du Conseil d'hygiène de la Province
d'établir bureau de santé = renvoyée pas
d'épidémie

Avis de poursuite de Evangéliste Clément, envoyé
par Prévost et Mathieu, ses avocats

J.Bte Lafleur + Brisebois = Calixte Lafleur consulté
avocat L.J. Ethier

2 mai 1892 (1, 306): Léon Clermont, Olivier
Lamouche, Arsène Charbonneau, Félix
Brisebois, Calixte Lafleur, Salvini Masson, Ulric
Forget

Aucuns intéressés pour le chemin St-Ambroise ne
sont présents = renvoyée proc. séan

J.Bte Lafleur entre et prend son siège

Brisebois + Charbonneau = \$16.50 Victor
Brisebois pour entretien d'hiver 1891-1892 à la
montée St-Isidore

6 juin 1892 (1, 307-310, ce doit être plutôt 308):
Léon Clermont, Félix Brisebois, J.Bte Lafleur,
Arsène Charbonneau, Salvini Masson, Ulric
Forget

Règlement pour ouverture du chemin St-Ambroise:

1o Sera ouvert dans le rang St-Ambroise, à
partir de la montée Ste-Sophie qui conduit à St-
Benoît et ira se terminer à la montée Ste-Germaine,
26 pieds français de largeur entre 2 fossés

2o Largeur du ch. cette année sera de 12 pieds,
défrichés et aplanis, avec fossés

3o Travaux faits d'ici 1er septembre

4o reste des travaux en 1893

310 plutôt 308- 5o Clôtures faites pour 1er
septembre 1894

6o Travaux sous surveillance de ins. v. arrond
Masson + Charbonneau = règlement acc.

J.B. Lafleur + Brisebois = Clet St-Jacques, insp. v.
arrond. Ste-Germaine remplacement de
Ferdinand St-Jacques, absent de la municipalité

J.B. Lafleur + Brisebois = Abel Ladouceur, insp.
v. pour nouvel arrond de St-Ambroise

Requête demandant ouverture d'un bon chemin
dans le rang Ste-Germaine. Renvoyée à l'insp.
v. de l'arrond.

1902

7 avril 1902 (2, 243-244) **Léon Clermont**, Maxime Pomminville, Léon Lanthier, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Joseph Joannette, Raphaël Charest.

Lanthier + Joannette = Wilfrid St-Denis, gardien d'enclos en remplacement de Jean Carrières
Joseph Périllard, plainte pour faire enlever certains noms de la liste électorale:

Lanthier + Desrosiers = noms de Alphonse Boileau, Léandre Durocher pour arrondissement no 2 (?), Joseph Bédard, Joseph Guindon, Hermas Guindon, Cyrille Lauzon, Philias Renaud soient retranchés de la liste électorale

Joseph Périllard, plainte pour faire ajouter certains noms à liste électorale:

Desrosiers + Joannette = Cléophas Desjardins, Ferdinand Fredette, Aldéric Millet, Pierre Roy, Joseph Villeneuve et Emile Périllard ajoutés à liste électorale

Noël Fauteux et Cléophas Laurin demandent licence d'auberge

Lanthier + Joannette = certificats confirmés pour auberge

Lanthier + Joannette = secr autorisé de payer au Gouvernement par Vincent Fortier la somme de \$30.76 pour entretien à l'asile de Mlle Léa St-Pierre.

16 avril sp (2, 245) **Léon Clermont**, Maxime Pomminville, Léon Lanthier, Narcisse Desrosiers, Nicolas Faubert, Moïse Matte, Joseph Joannette, Raphaël Charest

Pomminville + Faubert = Clermont, maire autorisé de payer au Dr Boucher, médecin hygiéniste, présent, acceptant \$2.00 pour faire constater un cas de petite vérole et \$4.00 pour désinfecter la maison ou tel cas de petite vérole aura été constaté, le dit Dr Boucher devra agir d'après l'ordre du Maire et il sera tenu de placarder la maison où il y aura des varioles.

5 mai 1902 (2, 246) **Léon Clermont**, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Moïse Matte, Raphaël Charest.

Desrosiers + Faubert = Athanase Faubert, insp. voirie pour rang St-Isidore autorisé de faire ou faire faire les réparations nécessaires au chemin de la Montée St-Isidore, à la journée et de payer pas plus de \$1.50 pour un homme avec sa voiture et \$2.00 pour un homme avec une double.

2 juin 1902 (2, 247-248) **Léon Clermont**, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Joseph Joannette, Sec. pas signé procès-verbal

Hormisdas Laberge demande de faire réparer ponts en face des propriétés de Ismaël Lacroix ou de fermer chemin où sont ces ponts

Joannette + Faubert = secr.-trés. autorisé à notifier Ismaël Lacroix d'avoir à réparer les ponts en face des propriétés qu'il occupe ou à fermer le chemin ou les dits ponts sont situés d'ici à 5 jours.

La repartition du procès verbal du cours d'eau traversant les terres de M. M. Napoléon Dufresne, Séminaire, Gilbert Arbic et Alphonse Husereau du Lac des Iroquois au Ruisseau du Moulin ayant été soumis au Conseil, M. Nicolas Faubert propose secondé par M. Narcisse Desrosiers que la repartition du dit procès verbal soit approuvé par ce conseil.

1912

1 avril 1912 (2, 441-442) **Narcisse Desrosiers**, Napoléon Dufresne, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Célestin Sauvé, Hermas Lauzon, Joseph Joannette, Raphaël Charest.

Patry + H. Lauzon = secr. autorisé de payer au Secr. du Conseil de comté la somme de \$3.68 pour pension de Mme(?) Jules Lalonde et \$34.98 pour pension de Elzéar St-Jacques à l'asile de St-Jean de Dieu et que la dite somme de \$34.98 soit transportée au compte de Clet St-Jacques père du dit Elzéar St-Jacques.

Patry + Dufresne = sec. payer à Charles Lallemend \$2.00 pour ouvrage dans le chemin de W. Renaud et que cette somme soit transportée à son compte de taxes.

Sec.-Trés. lit requête de Joseph Charest, hôtelier, demandant de nouveau licence d'auberge et refusant plainte de Cléophas Laurin, hôtelier et Calixte Laurin, fils, déposée devant conseil 4 mars 1912.

Patry + H. Lauzon = plainte des M.M. Laurin prise en considération jusqu'à séance de mai.

6 mai 1912 (2, 443-446) **Narcisse Desrosiers**, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Célestin Sauvé, Hermas Lauzon, Joseph Joannette, Raphaël Charest.

Requête des R.P. Trappistes demandant d'ouvrir une route à trois arpents que (sic) celle qui existe maintenant et allant tomber sur le chemin de front de M. Georges Clément et

de fermer l'ancienne qui part du coin de leur
beurrerie se dirigeant vers le sud est.

Joannette + Patry = Trappistes pourront reculer
route vers l'Est tel que spécifiée.

Patry + J. Lauzon = confirmées licences
d'auberge pour Joseph Charest et Cléophas
Laurin.

Requête de Léon Clermont et Philippe Blanchette
demandant de faire des traverses en ciment
sur la rue St-Pierre une sur la rue Notre
Dame allant sur la rue St-Pierre une en face
de la ruelle qui conduit au bord de l'eau en
front de la propriété de M. Eusèbe Trépanier
une traversant la Rue St-François Xavier et
une traversant la Rue St-Jacques sur la Rue
Notre Dame.

J. Lauzon + Sauvé = sec. autorisé à faire faire à la
journée les traverses avant le 1er juillet.

Requête de Frank Leclerc demandant ouverture de
la rue St André à partir de la rue Notre Dame à
la rue St-Paul.

Patry + J. Lauzon = secr. donne avis public qu'un
règlement sera passé le 3 juin pour ouverture
de la rue St-André.

Patry + Sauvé = sec. autorisé à payer pour
entretien d'hiver des Montées pour 1911-1912.

Requête de plusieurs contribuables demandant
prolongement du trottoir sur la rue St-Michel du
côté sud à partir de la propriété de M. Stanislas
St-Pierre jusqu'à la rue qui conduit au moulin à
scie(?) est présentée par Joseph Périllard et
Conseil après délibération passe le règlement
suivant amendant le règlement des trottoirs.

Règlement

*Il est statué et ordonné par règlement de ce conseil
comme suit:*

*Il est statué et ordonné par le présent règlement
que le trottoir soit prolongé du côté sud de la rue
St-Michel à partir de la propriété de M. Stanislas St-
Pierre à aller jusqu'à la rue qui conduit au moulin⁽¹⁾
et que la confection de ce trottoir soit sujette aux
clauses du règlement des trottoirs fait et passé le 7
mars 1887 [vu l'importance de ce Règlement, il y
aura un article spécial]. Le présent règlement étant
lu deux fois est sur motion de M. Napoléon Patry
adopté à l'unanimité.*

*(1) En marge: connu sous le nom de rue Ste-Anne
Narcisse Desrosiers, maire*

Raphaël Charest, secr.-trés.

Requête du Rev. D.J. Lefebvre, curé faite
verbalement par son représentant Wm.

Lalonde demandant de reculer vers le nord la
partie du chemin de Ste-Philomène qui
traverse la commune à partir du premier
détour en allant droit audit chemin entre les
maisons de Alphonse Lacroix et Magloire
Roussin, il est résolu par résolution de:

J. Lauzon + Joannette + fait droit à M. Lefebvre à
condition qu'il paie les travaux.

4 juin 1912 (2, 447-450) Narcisse Desrosiers,
Napoléon Dufresne, Napoléon Patry, Célestin
Sauvé, Joseph Lauzon, Joseph Joannette,
Raphaël charest,

Tel qu'avis a été donné à la porte de l'église les
intéressés dans l'ouverture de la rue St-André
ont été entendus et après délibération le
règlement suivant a été passé.

Règlement

*Il est statué et ordonné par le présent règlement
comme suit:*

*1° Que la rue soit ouverte suivant les dimensions du
cadastre en front des propriétés de Messieurs
Frank Leclerc et Elie St-Denis à partir de la Rue
Notre-Dame jusqu'à la Rue St-Paul.*

*2° Que la rue sera connue tel que spécifié au
cadastre, Rue St-André.*

*3° Que la rue soit ouverte et entretenue par les
propriétaires des lots adjacents à cette rue en
toutes saisons.*

*4° Que la rue fera partie de l'arrondissement du
village sous la juridiction de l'inspecteur de voirie
de tel arrondissement.*

*5° Que la rue aura de chaque côté un fossé pour
égoutter le chemin et les terrains voisins.*

*6° Que la rue sera clôturée de chaque côté par les
propriétaires des lots y faisant front.*

*7° Que telle rue sera fournie par ceux qui en ont
demandé le tracé au cadastre attendu qu'elle a été
projetée au plan de concession du village de la dite
paroisse de l'Annonciation.*

*8° Que ce règlement abroge tout autre règlement
existant et qui peuvent valoir relativement à cette
rue.*

*9° Que l'inspecteur de voirie du village sera chargé
de faire exécuter le présent règlement.*

*10° Que le présent règlement viendra exécutoire
dans trente jours.*

*11° Que les propriétaires intéressés à l'ouverture de
la dite rue sont Messieurs Frank Leclerc et Elie St-
Denis qui se trouvent par les présentes notifiés
d'avoir à s'y conformer.*

Le présent règlement étant lu deux fois est adopté sur motion du conseil comme suit:

M. Napoléon Dufresne propose secondé par M. Joseph Joannette que le règlement ci-dessus soit adopté.

Adopté unanimement

Narcisse Desrosiers, maire

Raphaël Charest, secr.-trés.

Dufresne + Patry = plan de la Montée de l'Anse fait par Chopin et Rinfret, arpenteurs, présenté par les ecclésiastiques du Séminaire refusé parce que trop étroit en face du terrain de Jacques Moïse, il faut 36 pieds de largeur.

Travaux demandés dans le cours d'eau, régi par acte d'accord du Séminaire d'Horace Bastien et autres ?? Orphyr Husereau syndic,

Dufresne + Joannette = Georges Ouellette autorisé de donner avis qu'il vendra au rabais les dits travaux le 25 juin à 10 hrs de l'avant-midi, les dits travaux devant être terminés et livrés le ou avant le 1er août

Dufresne + J. Lauzon = Joseph Joannette autorisé de faire faire les réparations nécessaires à la clôture de la montée St-Isidore et Cyrille Lauzon autorisé de faire faire à la journée les réparations nécessaires à la clôture de la montée St-Ambroise.

Dufresne + Patry = motion fait et passé le 6 mai amendée en retranchant les mots devant chez Eusèbe Trépanier et en ajoutant les mots devant chez Adélard Filiatrault en ce qui concerne les traverses de chemins

Suite au prochain numéro

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Règlement sur les trottoirs

Voici l'historique des trottoirs d'Oka:

À la session mensuelle du 5 décembre 1881 étaient présents: Sévère Joannette, maire, Louis Trépanier, Hercule Laurin, Hyacinthe Lacroix, Pierre Lalonde et le secrétaire, A.O. Harbour. (V.1, 44-45).

Une requête étant ensuite présentée, signée par plusieurs citoyens des rues de L'Annonciation et Notre-Dame du village de L'Annonciation demandant que des trottoirs soient faits sur toute la longueur des rues susdites, M. Louis Trépanier fais motion secondé par M. Hyacinthe Lacroix qu'il soit construit des trottoirs de quatre pieds de largeur en madrier de trois pouces d'épaisseur dans les rues ci-haut mentionnées et que ces travaux soient faits d'ici au premier juillet prochain et payés par toute la municipalité.

M. Hercule Laurin fais motion en amendement que le conseil prenne en considération la susdite requête et se prononce sur son mérite à la prochaine session du mois de janvier prochain.

La motion en amendement n'étant pas secondée et M. Pierre Lalonde s'étant prononcée en faveur de

la motion principale, cette dernière est déclarée adoptée.

Une session spéciale est tenue le 17 décembre 1881 pour prendre en considération la question des trottoirs. Étaient présents Sévère Joannette, maire, Hercule Laurin, Arsène Labrosse, Elie St-Denis, Hyacinthe Lacroix, Pierre Lalonde et O.A. Harbour, secrétaire.

M. Hyacinthe Tessier, fils, électeur municipala se lève et s'oppose à ce que M. Hyacinthe Lacroix ait le droit de siéger puisqu'il a un intérêt personnel dans la présente question.

M. Magloire Lalonde aussi électeur municipal s'oppose à ce que tous les autres conseillers aient le droit de siéger vu qu'ils ont aussi des intérêts personnels.

Hercule Laurin secondé par Elie St-Denis demande ajournement. (V. 1, 46-47)

On revient sur la question, à la session à la séance du 7 février 1887, à laquelle étaient présents Sévère Joannette, maire, Adélard O. Harbour, Olivier Monscion dit Lamouche, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur et

Hyacinthe Tessier. Le secrétaire est Georges N. Fauteux.

.....
Une Requête est soumise au conseil demandant un Règlement pour faire des trottoirs dans le village de la paroisse de L'Annonciation.

M. A.O. Harbour propose que la Requête soit prise en nouvelle considération à la prochaine séance et que l'inspecteur ait mesuré la longueur de la Rue Notre-Dame à partir de Xavier Lefebvre, voiturier aller à Alphonse Lacroix et de la Rue de L'Annonciation à partir du proposeur jusque chez M. Isidore Lalonde, et jusqu'au cimetière, et de la Rue St-Michel à partir de M. Léonard Carrière jusqu'à la Rue de l'Annonciation, *[En marge: et de la Rue des Anges à partir de M. Séguin jusqu'à la Rue de l'Annonciation]* et qu'il fasse rapport au prochain conseil, secondé par M. Isidore Lalonde.

À la séance du conseil tenue le septième jour de mars, mil huit cent quatre vingt sept, sont présents: M. Sévère Joannette, Adélar O. Harbour, Olivier Monscion, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur et Hyacinthe Tessier.

Trottoirs:

M. A.O. Harbour propose qu'un Règlement soit passé pour faire les trottoirs dans le village suivant le calcul fourni par M. Xavier Lefebvre, inspecteur du village avec la réserve que sur la Rue St-Michel, le trottoir ne se fasse que d'un côté *[En marge: à partir de chez Paul Traki jusque chez Léonard Carrière]* et que sur la Rue Notre-Dame, le trottoir ne se fasse que d'un côté à partir de Charles Lauzon jusque chez Nicolas Faubert, et sur le Reste de la dite Rue le trottoir se fasse des deux côtés, secondé par M. Isidore Lalonde.

M. Hyacinthe Tessier propose en amendement que la question des trottoirs soit remise à l'année prochaine.

M. Olivier Monscion propose en sous-amendement qu'un Règlement soit passé pour faire des trottoirs, que pour un côté des Rues dans le Village, pour l'année courante et que les trottoirs se fassent sur l'autre côté des dites Rues l'année suivante, secondé par Jean-Baptiste Lafleur.

M. Noël Chené étant le seul à décider de la question a voté contre l'amendement en sous-amendement et a voté pour la motion principale qui est emportée, la motion en amendement n'étant pas secondée est nulle sans être mise aux voix:

Règlement

A une séance du conseil tenue le septième jour de mars, mil huit cent quatre vingt-sept.

Sont présents M.M. Sévère Joannette maire, Adélar O. Harbour, Olivier Monscion, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur et Hyacinthe Tessier, conseillers. Tous présents sous la présidence du maire.

Il a été statué et ordonné par le dit conseil le Règlement qui suit:

1° Que les trottoirs par les présentes, soient ordonnés et faits sur toutes les Rues du Village savoir: Rue Notre-Dame à partir de Nicolas faubert y compris jusque chez Charles Lauzon et de là des deux côtés jusqu'à la Rue L'Annonciation, sur la Rue L'Annonciation vis-à-vis de chez Isidore Lalonde y compris et d'un seul côté jusqu'à la porte du cimetière.

Rue St-Michel, des deux côtés jusque chez Paul Tarki et delà d'un côté jusque chez Léonard Carrière.

Rue des Anges un côté seulement jusque M. Séguin.

2° Que ces trottoirs soient faits par trois madriers de largeur n'ayant pas moins chaque madrier de dix pouces de largeur. Et que tels madriers seront fournis par la Corporation de la Municipalité de la paroisse de l'Annonciation, à ses frais et dépens: le madrier sera en pruche de trois pouces d'épaisseur *[En marge: Et ce madrier sera fourni par la Corporation en l'acquérant de toutes manières soit par soumission ou en autorisant un des membres du dit conseil de l'acheter pour la Corporation, ou de toutes autres manières que jugera le dit conseil par motion]*.

3° Que les trottoirs soient, tant à la confection qu'à l'entretien, et dépens de tous les matériaux nécessaires, pour compléter les trottoirs, exceptés les madriers, soient à la charge de chaque propriétaire de l'emplacement en front duquel les trottoirs sont par les présentes exigés: Et chaque propriétaire.

4° Que ces trottoirs soient faits et entretenus en bon état durant tout le temps qu'aura force le présent Règlement au désir de l'inspecteur de Voirie de l'arrondissement du Village.

5° Que ces trottoirs devront être commencés aussi tot que le conseil aura fourni les madriers devant être faits et terminés un mois après que le madrier aura été fourni. Et passé lequel délai, chaque propriétaire tenu à son trottoir respectif sera toujours tenu à la confection et l'entretien de son trottoir mais alors l'inspecteur pourra aussi sans autre avis donné à chaque propriétaire retardataire

faire faire les trottoirs par un homme aux frais et dépens du dit propriétaire retardataire.

6° Le présent Règlement aura force et effet jusqu'à révocation en amendement.

7° Le présent Règlement sera exécuté par et sous la surveillance de l'inspecteur de Voirie de l'arrondissement du Village.

8° Tous les propriétaires seront tenus, lorsque la Corporation aura fourni le madrier du dit trottoir, *[En marge: sera tenu d'aller chercher à leurs dépens le madrier fourni par le dit conseil à quelque endroit que ce soit dans ou près des limites du village au quai dans une charge aussitôt que l'inspecteur en aura donné avis à la porte de l'Eglise de l'endroit où se trouvera le dit madrier.]* une fois, à fournir à leurs frais et dépens tous madriers nécessaires pour la réparation des dits trottoirs et leur entretien.

9° Le présent Règlement abroge tous les Règlements antérieurs à celui-ci sur la même question des trottoirs s'il y a lieu.

10° Le présent Règlement sera lu deux fois avant son adoption et sera adopté sur motion à cette fin appuyé par la majorité des conseillers. M.A.O. Harbour propose secondé par Isidore Lalonde que le dit Règlement ayant été lu deux fois soit adopté.

Adopté

Sévère Joannette, maire

Georges N. Fauteux, sec.-Trés.
(V.1, 191-194)

À la séance du conseil du 4 avril 1887, sont présents: Sévère Joannette, maire, Olivier Monscion, Adélard O. Harbour, Noël Chené, Isidore Lalonde, Jean-Baptiste Lafleur, Hyacinthe Tessier. Olivier Monscion propose que le Règlement passé à la dernière séance du conseil devant être amendé dans l'intérêt de la Municipalité, qu'un avis public soit donné *[En marge: à la porte de l'Eglise pour prendre]* de nouveau en considération le dit Règlement à la prochaine séance ?? secondé par Jean-Baptiste Lafleur. Adopté. (1, 195)

À la séance du 2 mai 1887, sont présents Sévère Joannette maire, Hyacinthe Tessier, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Adélard O. Harbour et Olivier Monscion.

Ordre du jour: Amendement au Règlement des trottoirs.

M. Jean-Baptiste Lafleur propose secondé par M. Olivier Monscion que le Règlement passé et adopté à la séance du sept mars dernier soit amendé pour n'ordonner pour l'année courante des trottoirs que sur un seul côté dans les Rues où il est ordonné et

que les trottoirs soient faits des deux côtés des dites Rues l'année suivante. Adopté

À la séance du conseil tenue le deuxième jour de mai mil huit cent quatre vingt sept, sont présents M. Sévère Joannette maire, Hyacinthe Tessier, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Adélard O. Harbour et Olivier Monscion. tous présents sous la présidence du maire.

Il a été ordonné et statué par Règlement en amendement au Règlement passé et adopté à la séance du sept mars dernier concernant les trottoirs dans le Village de la dite paroisse de l'Annonciation ce qui suit:

1° Que tous les mots compris dans *[En marge: le premier paragraphe ou dernière clause et disposition du]* dit Règlement du sept mars dernier soient rayés et que les mots suivants leur soient substitués: Que les trottoirs soient ordonnés et faits sur toutes les Rues du Village dans le cours de deux années comprenant l'année mil huit cent quatre vingt sept et mil huit cent quatre vingt huit, savoir dans le cours de l'année courante mil huit cent quatre vingt sept:

Rue Notre-Dame - du côté Nord à partir de chez M. Nicolas Faubert y compris jusqu'à la Rue L'Annonciation.

Rue de L'Annonciation: du côté Ouest à partir de chez M. Isidore Lalonde y compris jusque chez M. Adélard O. Harbour y compris.

Rue St-Michel: du côté sud de la Rue de L'Annonciation jusque chez Eustache Demers y compris.

Rue des Anges: A partir de la Rue de L'Annonciation jusqu'à la maison du Séminaire occupée par Séguin compris.

Pour l'année mil huit cent quatre vingt huit, les trottoirs seront sur tout le parcours du côté opposé dans les dites Rues que néanmoins sur la Rue de l'Annonciation le trottoir se continuera jusqu'au cimetière, et Rue St-Michel jusque Léonard Carrière y compris.

2° Toutes les dispositions comprises dans le dit Règlement, dans les autres clauses seront suivies et exécutées telles qu'exprimées au dit Règlement du sept mars dernier.

Que le présent amendement sera adopté sur motion à cette fin et adopté par la majorité du conseil et après que le dit amendement sera lu deux fois aux dits conseillers.

M. Jean-Baptiste Lafleur propose secondé par M. Noël Chené que le dit Règlement en amendement étant lu deux fois soit adopté. Adopté.

Sévère Joannette, maire

Georges N. Fauteux, secr.-Trés.
(1, 197-199)

À la séance du 6 juin 1887 étaient présents: Sévère Joannette maire, Hyacinthe Tessier, Jean-Baptiste Lafleur, Isidore Lalonde, Noël Chené, Olivier Monscion et Adélar Harbour.

Nous lisons à l'ordre du jour: Madriers que le conseil doit fournir pour la confection des trottoirs. Il est proposé par Jean-Baptiste Lafleur secondé par Adélar Harbour que des soumissions soient données au conseil en lettre cachetée de la part de toutes personnes qui désirent vendre ce madrier au dit conseil sur la condition qui suit: treize mille pieds de madriers de pruche de trois pouces d'épaisseur, de un pied de largeur, d'égale longueur néanmoins qu'il n'ait pas moins que douze pieds de longueur. Et ces soumissions devront être déposées le ou avant le vingtième jour de juin courant, à quatre heures de l'après-midi. Et que ce bois sera livré avant le premier juillet.

Adopté.

(V.1, 202-203)

À la séance par ajournement du 20 juin 1887 étaient présents: M.M. Adélar Harbour, Olivier Monscion, Isidore Lalonde et Hyacinthe Tessier. Vu l'absence du maire M. Tessier propose que M. Harbour soit maire pro tempore, secondé par M. Lalonde.

Ordre du jour: soumissions pour les madriers des trottoirs. Une soumission est donnée. Le président demande au secrétaire de décacheter la dite soumission et de la soumettre au conseil.

Hyacinthe Tessier propose que la prise en considération de la dite soumission soit remise au premier lundi de juillet secondé par Olivier Monscion. Pour la motion, le proposeur et le secondeur, contre Isidore Lalonde. La motion est emportée.

Olivier Monscion propose secondé par Hyacinthe Tessier que avis soit donné que le temps de faire des soumissions pour le trottoir sera continué jusqu'au premier lundi de juillet 5 heures du soir. Adopté.

(V. 1, 204-205)

À la séance du 4 juillet 1887 sont présents: Sévère Joannette maire, Adélar Harbour, Hyacinthe Tessier, Isidore Lalonde, Olivier Monscion

Ordre du jour: soumission de M. Magloire Lalonde Adélar Harbour propose secondé par Isidore Lalonde que la dite soumission étant seule soit acceptée.

Hyacinthe Tessier propose en amendement que la construction des dits trottoirs soit remise à l'année prochaine.

La motion en amendement n'étant pas secondée, alors la proposition principale se trouve adoptée.

(V. 1, 205)

Le 5 septembre 1887, comme il reste des madriers, on décide de continuer. (1, 207-208)

Le 4 octobre l'inspecteur F.X. Lefebvre fait rapport que 12016 pieds ont été fournis et livrés par Magloire Lalonde (1, 210).

Le 5 décembre, on décide de demander d'autres soumissions pour 8 000 pieds de madrier. (1, 213)

Le 7 mai 1888, Isidore Lalonde est autorisé à aller acheter les 9000 milles pieds de madriers. (1, 224-225) Et le 3 juillet, comme il n'a pu aller chercher les madriers, on l'autorise à continuer. (1, 228-229)

Le 3 juin 1889, sont présents Sévère Joannette maire, François-Xavier Chéné, Isidore Lalonde, Salvini Masson et Léon Clermont.

...

Léon Clermont propose secondé par F.X. Chéné que le Règlement ordonnant la confection des trottoirs, passé le sept mars mil huit cent quatre vingt sept et amendé le deuxième jour du mois de mai de la même année soit mis à exécution dans le cours de cet été et que le secrétaire=trésorier demande des soumissions d'ici au premier juillet de l'année mil huit cent quatre vingt neuf pour fournir au conseil 9000 pieds de madriers de pruche de même qualité que celui déjà employés aux trottoirs déjà construits. (1, 247)

Le 4 novembre le secrétaire donne lecture d'une seule soumission qui est prise en considération.

(1, 250)

À la même séance, M. François-xavier Chéné propose secondé par M. Jean-Baptiste Lafleur que la soumission de M. Gédéon Lamouche offrant de fournir au conseil neuf mille pieds de madriers de

pruche de trois pouces d'épaisseur et de même qualité que celui déjà employé aux trottoirs déjà faits dans le village à raison de vingt cinq piastres du mille pieds, soit accepté, le dit madrier devant être reçu par l'inspecteur de voirie du village et déposé à l'endroit fixé par le dit inspecteur de voirie, le dit madrier devant être livré au Conseil avant le premier mai prochain.

Adopté unanimement
(1, 251)

Il sera encore question des trottoirs, mais nous avons donné l'essentiel.

Nota: Généralement, nous reproduisons intégralement les textes, même s'il semble y avoir une faute.

Au prochain numéro,

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

250^e anniversaire du Calvaire d'Oka

Le 29 avril 1992, M. Le Président recevait une lettre de Claire Ducharme du Parc d'Oka dont voici la teneur:

Vous savez que nous célébrons cette année le 250^e anniversaire du Calvaire d'Oka. Nous désirons souligner l'événement de façon à promouvoir le riche patrimoine d'Oka et son chemin de croix.

Par la présente, nous vous invitons à collaborer au projet. Nous sommes disposés à vous rencontrer lorsque cela conviendra pour élaborer le programme de la mise en valeur du Calvaire d'Oka et pour déterminer quelle pourrait être la participation de la Société d'Histoire d'Oka.

Dans notre prochain numéro, nous parlerons plus en détail du Calvaire d'Oka.

Nous aurons aussi un 25^{ème} à célébrer. En effet, nous publierons notre 25^{ème} numéro d'OKAMI, il faut fêter cela. Pourquoi ne pas organiser un lancement avec le Parc Paul Sauvé? Pourquoi ne pas inviter d'autres Sociétés d'histoire à venir fêter avec nous ces deux jubilés. Ce serait une belle occasion de fraterniser. Avez-vous des suggestions? Faites-les parvenir à un membre du bureau de direction. Nous aurons d'autres événements à souligner à cette occasion.

Décès

Le 20 avril 1992 est décédé à l'âge de 63 ans, M. Maurice Legault. Il était l'époux de Claire Chené, membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc..

La dernière huronne

Est aussi décédée, le 1^{er} juin 1992, Mlle Marie-Ange Hyacinthe, à l'âge de 87 ans. Elle était la dernière descendante de la nation huronne.

Le 23 juin 1992, est décédé M. Denis Laurin, à l'âge de 68 ans. Il était le frère de M. Yves Laurin, membre de la Société d'Histoire d'Oka Inc..

Nos sympathies aux familles en deuil.

+++++

Bzz ... Bzz.

En effet, c'est le bruit d'une abeille que vous entendez, elle ne vient pas vous piquer. Au contraire, nous faisons une recherche sur les apiculteurs qui aurait gardé des abeilles à Oka. À part La Trappe, il y a eu Armand Lalonde car j'ai une photo du Père Maur, trappiste devant son caveau à abeilles.

Aussi, dans les notes de M. Urgel Lafontaine, p.s.s., nous lisons ceci:

Si M. Dupret, p.s.s. est un botaniste distingué, il est un apiculteur des plus avertis. Il a eu jusqu'au delà de 100 ruches, au moins. Il a étudié sérieusement les moeurs des abeilles, leurs besoins ... la régie intérieure de leurs diverses colonies, leur essaimage ...

Pour faire certains croisements, je suppose, il a fait, plus d'une fois, venir des reines d'Italie.

Il y a 4 ou 5 ans, l'apiculteur distingué donnait ses abeilles: il en donnait au Grand Séminaire, aux Religieuses de la Congrégation et de l'Hôtel-Dieu, aux Soeurs grises et aux Carmélites etc. Aux dons qu'il faisait de ses abeilles, il ajoutait les instructions nécessaires. Et s'il plaisait à dire avec la bonhomie qui le caractérise: je donne des conseils et des leçons à ces bonnes religieuses; elles font tout le contraire, et elles réussissent.

À l'une d'entre elles qui lui demandait, si les abeilles étaient dangereuses, il répondait avant autant de finesse que de malice: les abeilles sont un peu comme les bonnes religieuses, si on les taquine trop, elles piquent. Ah! mon père, faisait la religieuse, vous m'avez prise comme il faut. C'est bien à moi, j'aurais du être plus fine...

Envoyez vos notes au P. Louis-Marie Turcotte.

MERCI

*
*
* F O R M U L E D' A D H E S I O N DATE: *
*
* Je renouvelle ma cotisation () 18,00\$ pour un an *
* Je suis un nouveau membre () 18,00\$ pour un an *
* Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC. *
* () *
* C.P. 999 OKA JON 1EO *
*
* Nom *
* Adresse c.p. *
* Code No. de téléphone *
*

NOTE: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante.

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2,00\$ l'unité sauf pour le numéro 1 du volume VI du printemps 1991 qui est de 3,00\$. Pour l'année 1992, la cotisation sera de 18,00\$ et chez les dépositaires, le prix sera 3,00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe: 1400, chemin Oka
Dépanneur HO: 22, rue Annonciation
Dépanneur WHON: 94, rue Notre-Dame
Supermarché d'Oka METRO: 31, rue Notre-Dame
Dépanneur HYE Enr.: 257, St-Michel
Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée: 265, St-Michel
Bijouterie Lafrance (Mme G. Lafrance), 146, rue Notre-Dame
La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) 2027, chemin Oka

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passés relatifs à la vie et aux moeurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Courrier deuxième classe
Enregistrement No 8503
Port payé à Oka, Qué, JON 1E0
Port de retour garanti

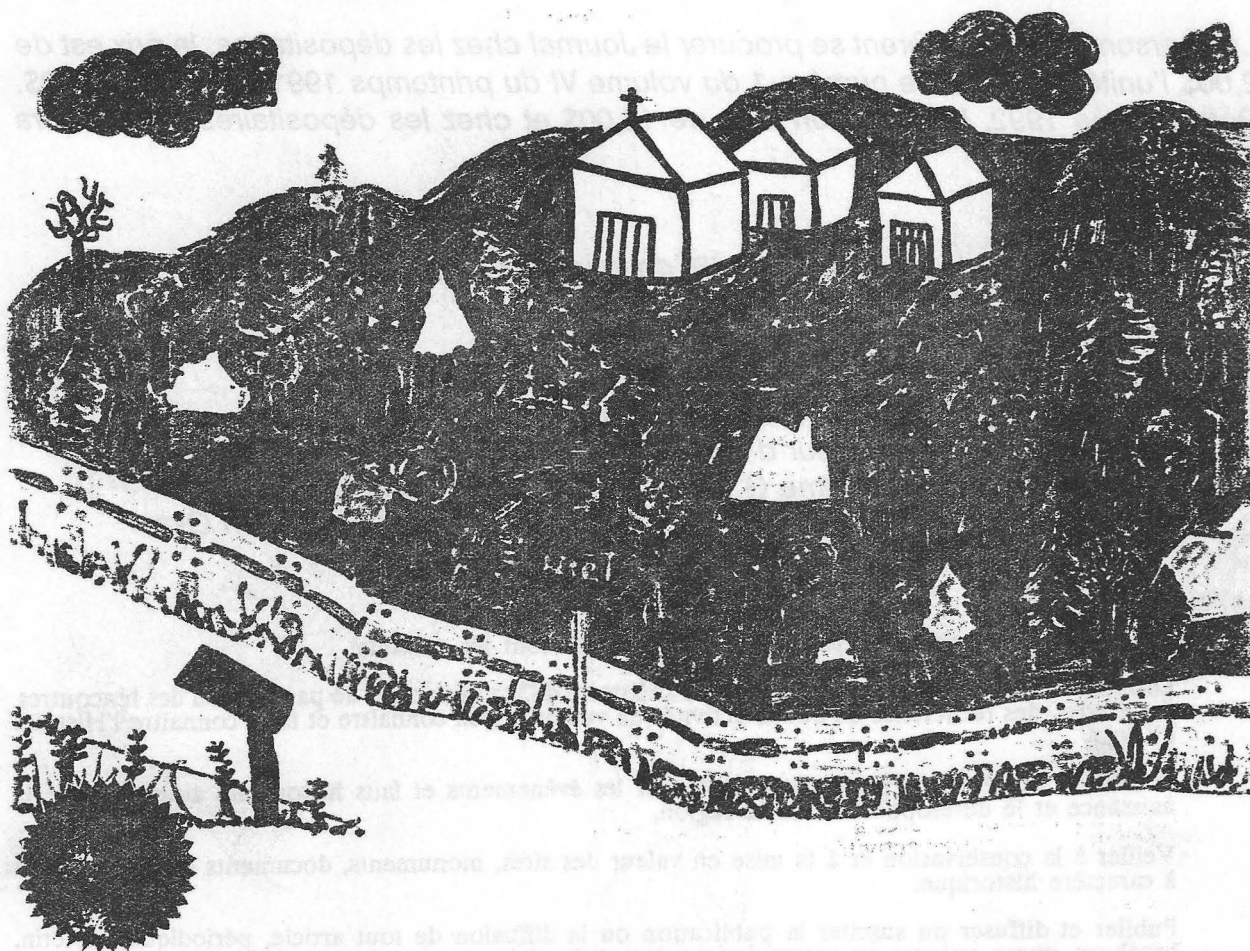
OKAMI
C.P. 999
OKA, Qué
JON 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: 26 juin 1992
Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

Gagnante du 1er prix concernant le concours de dessin



Félicitations à Angela Marzinotto, 11 ans